





3

Responsabilité SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

3.1 ENJEUX ET POLITIQUE RSE	86	3.5 INFORMATION SOCIALE	105
3.1.1 Gouvernance de la RSE	86	3.5.1 Emploi	105
3.1.2 Relations avec les parties prenantes	86	3.5.2 Qualité de vie au travail	106
3.1.3 Risques extra-financiers	89	3.5.3 Relations sociales	108
3.1.4 Opportunités pour la Société	91	3.5.4 Santé, sécurité, bien-être au travail	109
3.1.5 Une politique RSE récompensée	91	3.5.5 Formation et gestion de carrière	110
3.1.6 La contribution d'Eutelsat aux objectifs de développement durable de l'ONU	92	3.5.6 Diversité et égalité des chances	111
3.1.7 Tableau de bord de la performance extra-financière d'Eutelsat	93	3.5.7 Respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)	112
3.2 INTÉGRITÉ ET ÉTHIQUE	94	3.6 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS	112
3.2.1 Engagement de l'instance dirigeante	94	3.7 ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME	113
3.2.2 Programme de conformité	94	3.7.1 Droits humains	113
3.2.3 Gouvernance	96	3.7.2 Liberté des médias	113
3.2.4 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	96	3.7.3 Lutte contre les brouillages intentionnels	113
3.3 INFORMATION SOCIÉTALE	96	3.8 INDICATEURS	114
3.3.1 Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique »	96	3.8.1 Information sociale	114
3.3.2 Engagement d'Eutelsat en faveur des programmes humanitaires	98	3.8.2 Information environnementale	115
3.3.3 Impact territorial des activités du Groupe en matière d'emploi et de développement régional	99	3.8.3 Information sociétale	115
3.4 INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	100	3.9 NOTE MÉTHODOLOGIQUE	116
3.4.1 Politique générale en matière environnementale	100	3.9.1 Méthodologie	116
3.4.2 Effets de l'activité sur l'environnement spatial	100	3.9.2 Périmètre	116
3.4.3 Effets de l'activité sur l'environnement terrestre	102	3.9.3 Vérification du rapport	116
3.4.4 Taxinomie verte européenne	105		

3.1 Enjeux et politique RSE

Au cours de l'exercice 2021-22, la Direction d'Eutelsat a poursuivi ses efforts visant à promouvoir la sensibilisation aux questions sociales, environnementales et sociétales au sein du Groupe, et auprès d'un public externe.

Les exercices précédents avaient été marqués par plusieurs avancées : création du Comité RSE, élaboration d'une matrice de matérialité avec les parties prenantes, adhésion du Groupe aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*), inclusion de critères ESG dans les objectifs qualitatifs servant à déterminer la rémunération du Directeur général, formalisation du processus d'identification des risques extra-financiers.

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, Eutelsat publie sa déclaration de performance extra-financière, et a recueilli pour cela des informations pour les items pertinents au regard de son activité, et en réponse aux risques extra-financiers répertoriés dans les domaines suivants :

- ▶ social ;
- ▶ environnemental ;
- ▶ sociétal.

3.1.1 Gouvernance de la RSE

Un Comité RSE rattaché au Conseil d'administration a été créé comprenant quatre membres du Conseil d'administration, dont Agnès Audier en qualité de Présidente, deux membres du Comité exécutif et un représentant du personnel. Il est animé par l'équipe RSE et se réunit trois fois par an.

Sur le plan opérationnel, le Comité RSE est coordonné par la Direction de la Communication Institutionnelle et comprend trois membres du Comité exécutif (Directrice des Ressources Humaines, Directeur technique, Directrice des Affaires Juridiques). Il se réunit deux fois par an. Ce comité a pour mission d'intégrer la RSE dans les réflexions stratégiques du Groupe et de structurer la politique RSE par la suite.

Au printemps 2021, le Comité RSE a conduit une étude sur la matérialité de la RSE pour Eutelsat et ses parties prenantes internes et externes. L'étude a abouti à l'élaboration d'une matrice de matérialité telle que présentée dans la section 3.1.2 « Relations avec les parties prenantes ».

Un référent RSE auprès de la Direction technique supervise les questions environnementales, deux chargés de mission RSE sont

rattachés à la Direction de la Communication Institutionnelle et ont pour mission la coordination des projets, le reporting et la communication RSE. Le Comité s'appuie sur plusieurs Directions fonctionnelles expertes : Ressources Humaines, Relations Investisseurs, Affaires Institutionnelles, Affaires Juridiques, Direction technique, Services généraux, département financier, Audit Interne, Gestion des Risques, Direction de l'Exploitation, ainsi que l'ensemble des téléports.

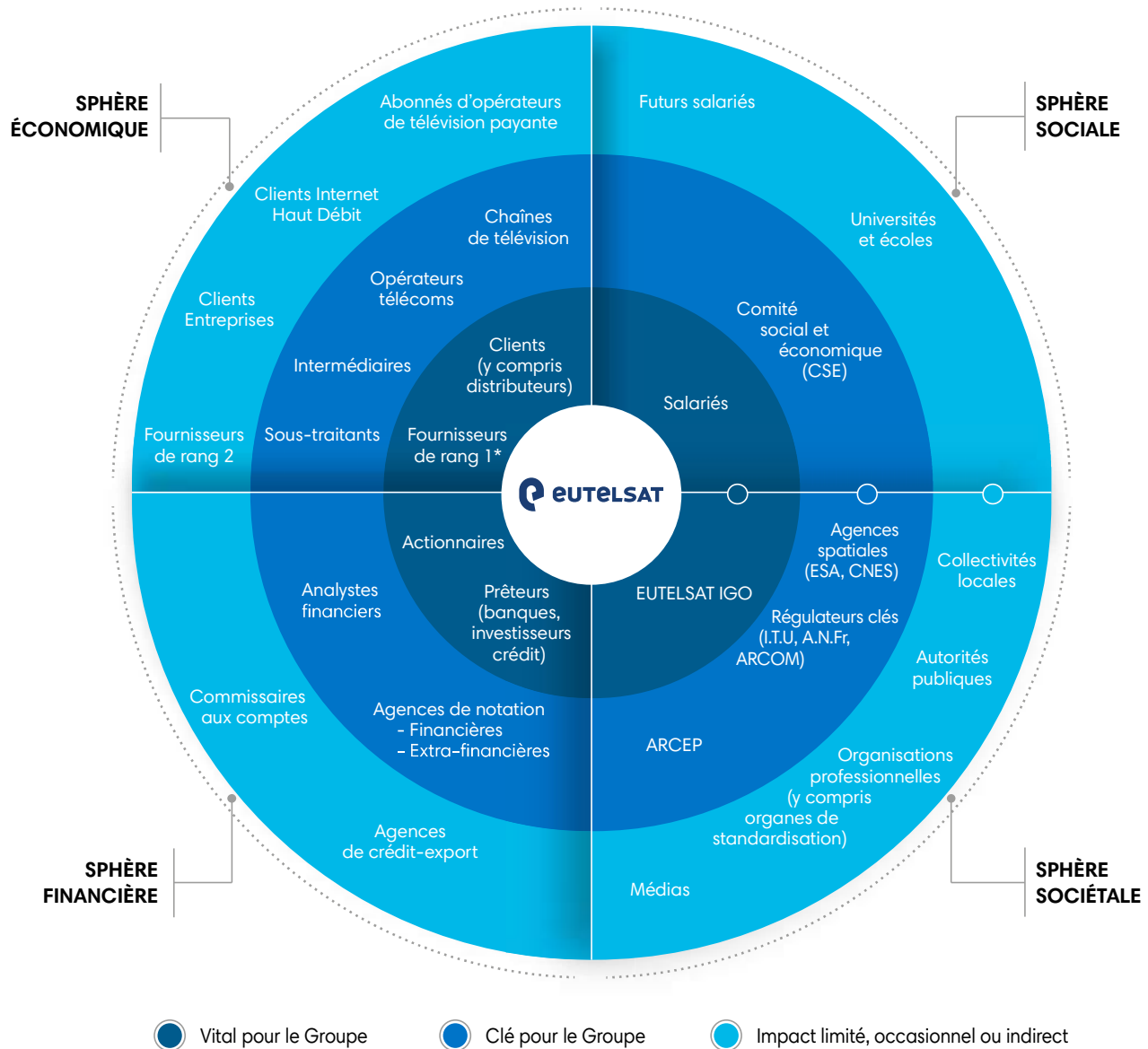
Les valeurs de notre charte éthique président aux principes de gestion et de conduite des affaires du Groupe. Par ailleurs, Eutelsat soutient les principes du Pacte mondial des Nations Unies et a publié en 2019 son premier rapport de communication sur le progrès.

Un groupe de travail dédié à la mise en place d'une politique environnementale pour répondre aux objectifs des Accords de Paris en termes de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) a été constitué, regroupant les Directions technique, financière, de la Stratégie et de la Communication Institutionnelle.

3.1.2 Relations avec les parties prenantes

La transformation des échanges et le développement continu des technologies du numérique génèrent de nouveaux défis pour Eutelsat et ses parties prenantes. Ainsi, le Groupe échange régulièrement avec ses parties prenantes afin de récolter des informations et des points de vue divers qui vont l'aider dans ses prises de décisions.

Les principales parties prenantes du Groupe ont été identifiées dans la matrice ci-dessous. L'identification et la hiérarchisation des parties prenantes sont structurées selon leur degré d'impact sur le Groupe, l'influence qu'ils peuvent avoir sur les décisions d'Eutelsat et sur la participation d'Eutelsat aux activités de ces différents groupes.



(1) Les fournisseurs de rang 1 comprennent essentiellement les constructeurs de satellites, les lanceurs, les assureurs, les fournisseurs de technologie et d'équipements au sol.

La présence internationale du Groupe, tout comme la couverture exceptionnelle de la flotte de satellites qu'il exploite à travers le monde, lui permettent de s'engager en faveur d'un grand nombre d'initiatives en matière de développement et de solidarité. L'engagement sociétal du Groupe revêt différentes formes : vis-à-vis des parties prenantes extérieures à l'entreprise, il convient de citer la participation du Groupe à des programmes de recherche et de

développement qui placent la technologie satellitaire au service de la protection des citoyens, le soutien apporté sur le terrain dans les situations d'urgence humanitaire, l'aide au développement numérique, la promotion des sciences et des technologies à l'école, ainsi que le soutien à l'organisation non gouvernementale EUTELSAT IGO.

3.1.2.1 Des partenariats technologiques au service de la protection des citoyens

Eutelsat a noué des partenariats technologiques avec des acteurs du spatial et de l'Internet des Objets afin de participer au développement de solutions satellitaires innovantes, au service de la protection des citoyens. S'agissant de la protection des citoyens, le satellite EUTELSAT 9B, qui est opérationnel depuis novembre 2016, héberge EDRS-A, le premier nœud du système européen de relais de données déployé par l'Agence spatiale européenne (ESA) et Airbus Defence and Space. EDRS-A a ouvert une autoroute spatiale de l'information (*Space Data Highway*), en accélérant le flux d'information entre les satellites en orbite basse et leurs stations au sol. Le dispositif de circulation de données s'appuie sur un terminal de communication laser embarqué, une liaison intersatellite en bande Ka, ainsi qu'une antenne en bande Ka qui transmet les données de l'orbite géostationnaire vers les stations au sol d'EDRS. Dès lors, le temps de réaction nécessaire à la réalisation d'un large éventail d'opérations telles que les opérations de veille menées dans le contexte des catastrophes naturelles, ou les opérations d'urgence et de surveillance côtière et maritime, est sensiblement amélioré.

Eutelsat mandaté par l'EUSPA pour assurer le développement d'EGNOS GEO-4

Eutelsat a signé un accord avec l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) pour une durée de 15 ans afin d'assurer le développement, l'intégration et l'exploitation de son service de nouvelle génération EGNOS GEO-4 sur le futur satellite EUTELSAT HOTBIRD 13G. Eutelsat exploite déjà la charge utile EGNOS GEO-3 à bord de son satellite EUTELSAT 5 WEST B depuis février 2020.

EGNOS (*European Geostationary Navigation Overlay Service*) est le service européen de navigation par recouvrement géostationnaire permettant d'améliorer la fiabilité des informations liées au positionnement. EGNOS est essentiel pour les systèmes de transport maritime, ferroviaire et aérien. EGNOS permet également de renforcer la géolocalisation exigée par d'autres applications au sol utilisées dans l'agriculture de précision, la géomatique et le génie civil.

3.1.2.2 EUTELSAT IGO entretient un dialogue constant avec le monde de l'espace

Eutelsat entretient des relations avec l'Organisation européenne de télécommunications par satellite, EUTELSAT IGO, autour des thématiques liées à la responsabilité environnementale et sociale.

L'organisation intergouvernementale EUTELSAT IGO possède le statut d'observateur permanent auprès du Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) et, à ce titre, participe aux réunions du Comité et de ses deux sous-comités, le sous-comité scientifique et technique et le sous-comité juridique. En août 2021, EUTELSAT IGO a participé à la 64^e session du COPUOS, qui s'est tenue sous une forme dite « hybride ». Sous le point de l'ordre du jour « Échange de vues d'ordre général », le Secrétaire exécutif, Piotr Dmochowski-Lipski, s'est exprimé au sujet des activités d'EUTELSAT IGO depuis juillet 2019 et de ses relations avec les principales organisations internationales du secteur de l'espace et des télécommunications. À cette occasion, le soutien constant apporté par EUTELSAT IGO à la mission jouée par le COPUOS et ses sous-comités pour maintenir et renforcer la coopération pacifique dans l'espace a été réaffirmé. En février 2022, lors de la 59^e session du sous-comité scientifique et technique, des sujets en lien avec les débris spatiaux, les systèmes spatiaux d'aide à la gestion des catastrophes et les avancées récentes en matière de systèmes mondiaux de navigation par satellite ont fait l'objet de discussions. Le groupe de travail en charge du développement durable des activités spatiales a adopté ses nouvelles attributions et son plan d'action

pour la période 2022-2026. EUTELSAT IGO continuera à réaffirmer son soutien à la mission du COPUOS qui consiste à maintenir et à renforcer la coopération pacifique dans l'espace et à préserver l'espace et la Terre pour les générations futures, en participant en tant qu'observateur aux réunions organisées par le Bureau des Nations Unies pour l'espace extra-atmosphérique.

Depuis sa création en 2010 par deux agences spécialisées des Nations Unies, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la Commission du Haut Débit pour le développement durable a eu pour objectif de favoriser l'adoption de politiques et de pratiques efficaces et inclusives en matière de Haut Débit dans les pays du monde entier. En tant que commissaire, le Secrétaire exécutif a continué à être pleinement associé aux travaux de la Commission, dont les principaux objectifs sont de souligner l'importance du Haut Débit dans l'agenda politique international, de définir des stratégies concrètes qui préconisent le développement d'infrastructures et de services Haut Débit et de faire en sorte que ces technologies soient à la portée des populations du monde entier. Lors de la réunion annuelle de la Commission sur le Haut Débit, qui s'est tenue à l'automne 2021, la Commission a souligné la nécessité d'accélérer le déploiement de la connectivité numérique afin de faciliter la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et a réaffirmé que les solutions centrées sur les populations doivent être au cœur de la construction d'une démarche durable en faveur du Haut Débit universel. En tant que membre du groupe de travail sur « l'apprentissage numérique », le Secrétaire exécutif a participé à la rédaction du rapport « Connecter les espaces d'apprentissage : Possibilités d'apprentissage hybride ». Conformément à l'ODD 4 sur un accès équitable, le rapport souligne l'importance de la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage hybride et propose des orientations pour que les apprenants puissent accéder à une technologie utile et financièrement abordable tout en garantissant la sécurité et la confidentialité. À l'heure actuelle, le Secrétaire exécutif est membre de deux groupes de travail spécialisés sur les données au service de l'apprentissage, présidés par Audrey Azoulay, Directrice générale de l'Unesco, et du groupe de travail sur le thème de l'intelligence artificielle au service du renforcement des capacités, co-présidé par Audrey Azoulay et Pekka Lundmark, PDG de Nokia.

EUTELSAT IGO possède le statut d'Organisation internationale exploitant des systèmes de satellites dans les trois domaines de l'UIT, ce qui permet au Secrétaire exécutif et au Secrétariat de participer aux activités de l'UIT qui concernent EUTELSAT IGO. Cette dernière suit en particulier l'évolution du secteur des radiocommunications de l'UIT et du secteur du développement des télécommunications de l'UIT.

3.1.2.3 Analyse de matérialité

Eutelsat a réalisé une analyse de matérialité, représentant l'importance des enjeux RSE pour les parties prenantes internes et externes, et concrétisée par la matrice de matérialité RSE.

Les enjeux évalués ont été choisis et proposés par l'équipe RSE sur la base d'une analyse des risques extra-financiers menée en interne, de la consultation des référentiels RSE, ainsi que des enjeux publiés par des entreprises du même secteur : concurrents, clients, fournisseurs d'Eutelsat.

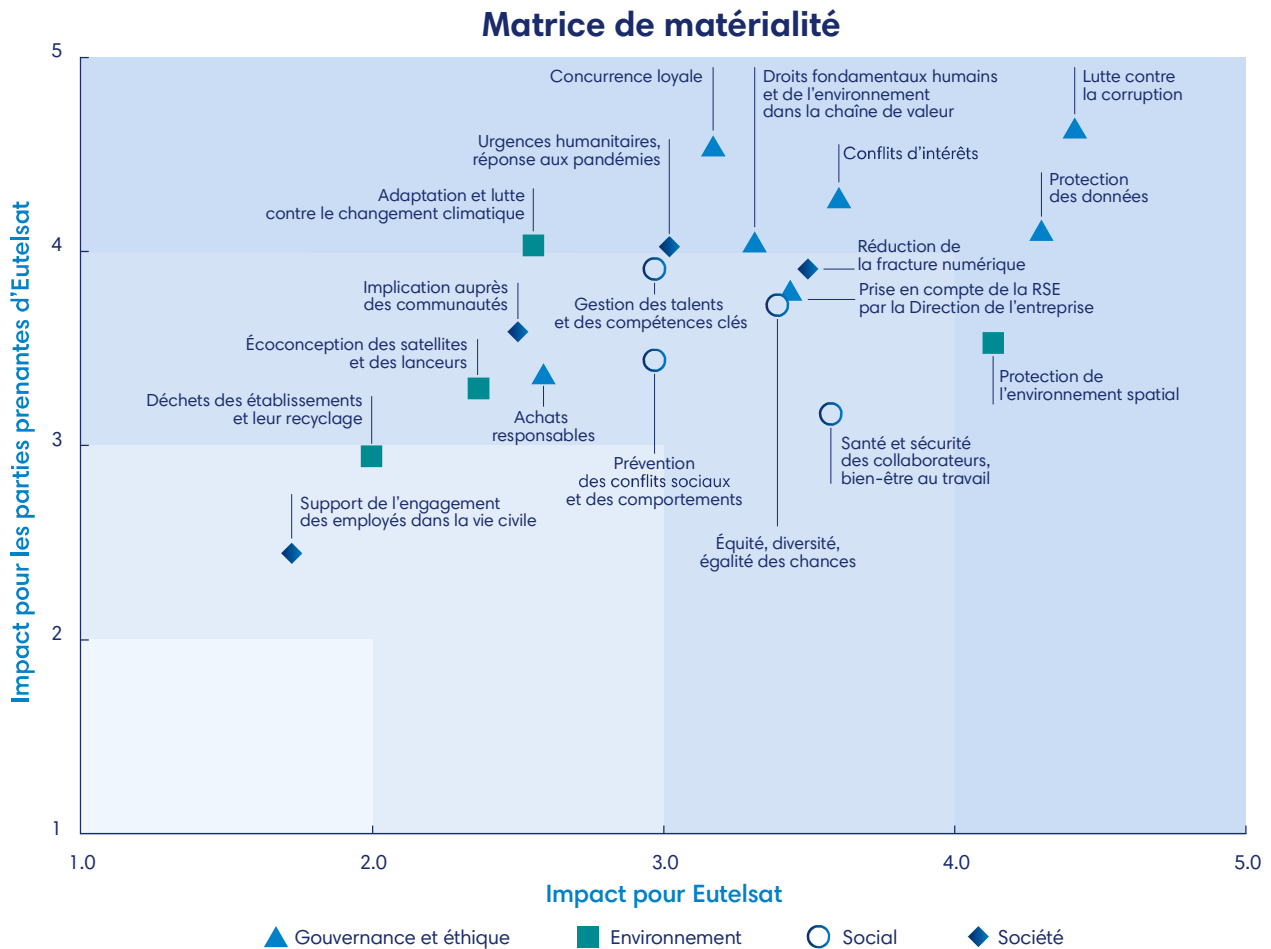
Cette matrice de matérialité a permis d'identifier les enjeux RSE prioritaires d'Eutelsat et de mettre en place des pistes de travail et de collaboration aussi bien en interne qu'en externe. Ces différents enjeux ont été évalués selon :

- ▶ leur impact et importance pour Eutelsat et ses parties prenantes internes ;
- ▶ leur impact et importance pour les parties prenantes externes d'Eutelsat.

Pour les parties prenantes internes, des collaborateurs d'Eutelsat représentant l'ensemble des Directions ainsi que trois membres du Comité exécutif ont été consultés.

Pour les parties prenantes externes ont été consultés : clients, fournisseurs, actionnaires ou membres du Conseil d'administration, ONG, médias spécialisés et organismes internationaux.

3



Pour certaines d'entre elles, cet échange a ouvert des perspectives de collaboration plus poussées sur les thématiques abordées à propos de la RSE.

Ainsi, les risques et les opportunités extra-financiers retenus dans le chapitre suivant sont les risques et les opportunités qui ont été considérés comme matériels pour Eutelsat par l'ensemble de ses parties prenantes.

3.1.3 Risques extra-financiers

Certains risques extra-financiers, en particulier les risques liés à la corruption, présentent un ratio probabilité/occurrence qui les identifie comme des facteurs de risque spécifiques pouvant avoir un impact significatif sur la situation financière du Groupe. Ils sont donc décrits et commentés en détail dans le chapitre 4.

D'autres risques extra-financiers sont des risques dont la survenance n'a pas d'impact direct significatif sur la situation financière du Groupe, même si, de façon indirecte, l'efficacité et la performance de certaines opérations pourraient être affectées. Ces risques peuvent affecter Eutelsat ou ses parties prenantes.

L'organisation mise en place et la méthode utilisée pour identifier et gérer les risques sont également décrites au chapitre 4.

Les risques extra-financiers sont hiérarchisés selon le degré d'impact qu'ils peuvent avoir sur le Groupe.

Le Groupe pourrait être confronté au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, les sanctions économiques, la protection des données à caractère personnel et le droit de la concurrence dans le contexte de ses relations avec ses parties prenantes

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Voir section 4.4 pour la partie « Description du risque ».

Gestion et suivi du risque

Le Groupe renforce depuis plusieurs années son programme de lutte contre la corruption, par une gouvernance dédiée, une organisation de correspondants, des actions de formation et de communication, ainsi que grâce aux actions mises en œuvre dans le cadre de la conformité à la loi Sapin II et aux recommandations de l'AFA. Le Groupe a amélioré sa politique anticorruption avec un changement de la ligne d'alerte du Groupe et un taux de formation à l'anticorruption de 100 %. Cependant, le Groupe ne peut toutefois garantir que les contrôles et procédures mis en place permettront d'empêcher ou de détecter toute violation.

Les collisions et les débris spatiaux pourraient impacter les opérations satellitaires du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Avec le développement du nombre de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites, et des potentiels débris générés à ce stade, devient de plus en plus importante. En effet, la collision de nos satellites avec certains débris spatiaux pourrait entraîner des dommages matériels sur nos satellites, affectant les opérations du Groupe et entraînant des pertes financières importantes.

Gestion et suivi du risque

Positionnés en orbite géostationnaire pour une durée moyenne de 15 ans, les satellites opérés par Eutelsat ne sont pas la catégorie qui génère le plus de débris, contrairement à ceux situés en orbites basse ou moyenne. Néanmoins, des engagements sont pris par Eutelsat, et des procédures appliquées pour désorbiter les satellites en fin de vie et réduire le risque de pollution dans l'espace. Ainsi, nous réorbitons nos satellites en fin de vie à près de 300 kilomètres de l'orbite géostationnaire, respectant ainsi les lignes directrices internationales.

Violation potentielle des réglementations sur la chaîne de valeur

Du fait de ses activités et de ses relations avec ses fournisseurs et sous-traitants, le Groupe pourrait être exposé à un risque de violation des réglementations sur sa chaîne de valeur.

Ce risque pourrait avoir un impact élevé sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Étant donné l'environnement à haute technologie d'Eutelsat et des activités de ses fournisseurs, Eutelsat pourrait être exposé à des risques de violation des droits humains (travail forcé, conditions de travail non décentes, discriminations et atteintes aux libertés d'association ou d'expression), des risques de corruption ainsi qu'à des risques environnementaux impliquant un tiers direct ou indirect. Cela pourrait être le cas pour l'utilisation de minéraux provenant de zones de conflits ou de zones de non-respect des droits humains, et qui sont massivement utilisés dans les appareils de haute technologie.

Gestion et suivi du risque

Eutelsat met en place une politique de respect des droits humains et des libertés par le déploiement de clauses anticorruption dans ses contrats. Eutelsat adhère également à l'ensemble des clauses et chartes RSE que ses clients lui soumettent. Enfin, Eutelsat est également signataire et membre du UN Global Compact, certifiant qu'elle s'engage à promouvoir le respect des droits humains.

Eutelsat peut faire face à différents facteurs de risque liés à la santé et à la sécurité des personnes

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Certaines activités d'Eutelsat, principalement celles des téléports, peuvent exposer ses salariés ou sous-traitants à divers risques (maintenance et installation d'équipements sur les téléports, exposition aux ondes électromagnétiques, etc.).

Le non-respect des règles ou le manque de mesures en matière de sécurité et de qualité de vie au travail pourraient être à l'origine d'accidents du travail qui peuvent avoir des conséquences juridiques, opérationnelles ainsi que réputationnelles.

Suivi et gestion du risque

Conformément à la réglementation française, Eutelsat a mis en place le Document unique d'évaluation des risques professionnels, qui recense l'ensemble des risques pour les sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document a été adapté à la suite de la crise de la Covid-19. Un système de santé et de retraite est mis à disposition de tous les employés. Pour les employés présents au téléport, des formations sont proposées autour du risque d'exposition aux ondes électromagnétiques et les installations sont régulièrement testées.

Le manque de diversité et d'inclusion pourrait impacter les activités du Groupe

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Dans un monde globalisé et multiculturel, la diversité et le manque d'inclusion sont susceptibles de réduire l'attractivité du Groupe. La diversité est également un puissant levier en matière d'innovation et de créativité qui permet de créer des synergies nouvelles au sein du Groupe. Enfin, ce sont des attentes de la société d'aujourd'hui, et l'absence de réponse pourrait impacter la réputation du Groupe.

Suivi et gestion du risque

Un premier objectif a été acté en 2019, axé sur l'augmentation de la proportion de femmes dans l'entreprise de 1 % d'ici à 2023 par rapport à 2020, ainsi que la présence d'une part supplémentaire de 5 % de femmes dans les instances de direction (top 100). Le département des Ressources Humaines pilote le plan d'égalité hommes/femmes avec l'analyse de l'impact des congés de maternité sur les salaires et les primes, la promotion des congés de paternité, des partenariats avec des ONG soutenant la formation scientifique des jeunes filles ainsi qu'avec l'organisation de conférences en vue de renforcer la sensibilisation au thème de la diversité. De plus, plus de 47 nationalités travaillent au sein du Groupe, et plus de 15 % des salariés recrutés au cours de l'exercice possèdent une nationalité autre que française.

Eutelsat pourrait être confronté à un risque lié à la gestion des talents et des compétences clés

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

Eutelsat se situe dans un environnement concurrentiel qui évolue constamment en raison des évolutions technologiques en cours dans le secteur des télécommunications et l'arrivée d'entrants sur le marché. Ainsi, Eutelsat peut être confronté à des difficultés pour recruter des talents et former les collaborateurs à de nouvelles compétences permettant à Eutelsat d'être compétitif et innovant.

Suivi et gestion du risque

Avec les programmes One Eutelsat (culture d'entreprise et professionnalisation du management) et Bloom at Work (management 360° et engagement des collaborateurs), Eutelsat met l'accent depuis plusieurs années sur la gestion des talents clés et l'engagement de tous les collaborateurs. En 2020 et au-delà, la gestion des talents s'appuie aussi sur le nouveau Système d'Information RH pour la détection des talents et les plans de succession. Piloté par la DRH, le programme est régulièrement présenté en Comité exécutif.

En 2020, Eutelsat a mis en place le programme Job Booster afin de recruter 30 nouveaux talents clés. Enfin, 100 % des employés du Groupe ont reçu une formation.

Le développement rapide des usages pourrait mettre en cause les engagements d'Eutelsat en matière de réduction de ses impacts environnementaux

Ce risque pourrait avoir un impact modéré sur les activités du Groupe.

Identification du risque

En raison de la nature de ses activités, Eutelsat doit mettre en place une politique environnementale adéquate afin de freiner l'explosion des usages, notamment sur les marchés de la vidéo, de l'Internet Haut Débit ainsi que de l'IOT. En effet, l'explosion des usages ainsi que l'augmentation de la résolution des images visionnées pourraient entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre produites par ses clients.

Gestion et suivi du risque

Eutelsat a mis en place un nombre d'actions afin de réduire son impact environnemental indirect. Eutelsat a ainsi reçu la certification ISO 14001 pour la moitié de ses téléports, à Caniçal (Madère), à Cagliari et à Turin (Italie). De plus, Eutelsat a développé une politique favorisant l'efficacité énergétique de ses bâtiments ainsi qu'une politique de réduction des voyages afin de réduire l'impact carbone de ses activités.

3.1.4 Opportunités pour la Société

Réduction de la fracture numérique

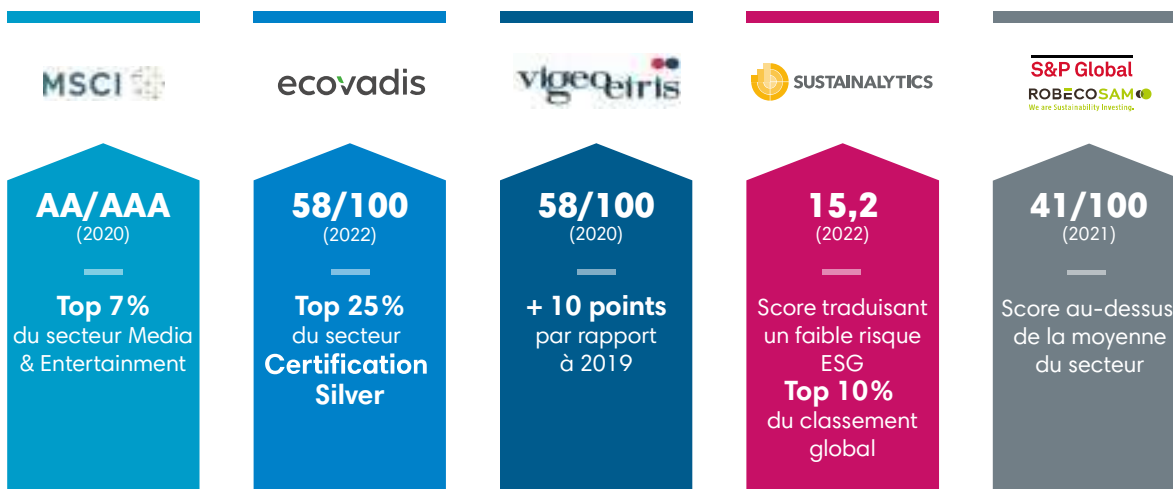
Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique », qui se définit comme la disparité d'accès des populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet et la télévision. Une dégradation des services offerts par Eutelsat, notamment pour la diffusion de télévisions gratuites ou la mise à disposition de bandes passantes, pourrait renforcer cette disparité.

La politique du Groupe dans ce domaine poursuit trois objectifs :

- ▶ connecter à Internet particuliers, professionnels, administrations, situés dans les zones peu ou non couvertes par les réseaux terrestres ;
- ▶ satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques ;
- ▶ favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers.

3.1.5 Une politique RSE récompensée

▶ Vue d'ensemble des notations extra-financières d'Eutelsat



Eutelsat a également obtenu d'autres notations récompensant ses efforts en matière de développement durable. Ainsi, l'entreprise a obtenu le score de 89/100 pour l'index d'égalité hommes/femmes, plaçant Eutelsat parmi les entreprises les plus avancées en matière

d'égalité et de diversité. Elle figure dans le top 50 du SBF 120 (Palmarès 2021 de la féminisation des instances dirigeantes des entreprises du SBF 120, ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances).

3.1.6 La contribution d’Eutelsat aux objectifs de développement durable de l’ONU

En tant que membre du *Global Compact* des Nations Unies depuis 2019, Eutelsat participe à la réalisation des objectifs de développement durable en opérant de manière durable afin de répondre aux besoins d’une société en constante évolution.

Enjeux	Réalisations
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 4.3 Formation professionnelle et enseignement supérieur ▶ 4.4 Compétences et accès à l’emploi ▶ 4.7 Éducation au développement durable ▶ 4.a Accessibilité des établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 100 % des employés (hors BigBlu Broadband) ont reçu une formation ▶ Soutien aux associations et fondations œuvrant pour la promotion des sciences, de la technologie, de l’ingénierie et des mathématiques (STEM) et des métiers qui en relèvent (Fondations CGénial et Fondations Ailes de France, Bricks 4 Kids) ; obtention de la certification « HappyTrainee » ▶ Favoriser l’accès à l’éducation grâce à la coopération entre les gouvernements pour faciliter l’accès au numérique dans les écoles
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 5.1 Lutte contre les discriminations ▶ 5.5 Participation et accès aux postes de direction ▶ 5.b Technologies et autonomisation ▶ 5.c Politique d’égalité 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique d’égalité H/F avec un objectif de croissance du taux de féminisation de 5 % pour le « top 100 » et de 1 % pour l’ensemble des salariés du Groupe ▶ 50 % du Comité exécutif est composé de femmes ▶ Déploiement d’un plan en faveur de l’égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail en 2020 ▶ Soutien offert à l’association Women in Aerospace ▶ Signataire de l’initiative StopE en faveur de la lutte contre le sexisme ordinaire au travail ▶ 100 % des collaborateurs en France sensibilisés aux stéréotypes et aux discriminations sur le lieu de travail
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 8.2 Productivité économique ▶ 8.4 Utilisation efficace des ressources ▶ 8.5 Plein emploi et travail décent ▶ 8.6 Accès des jeunes à l’emploi et la formation ▶ 8.8 Droits et sécurité au travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Signature d’accords collectifs pour l’amélioration du bien-être au travail des salariés ▶ Signature d’une charte favorisant l’emploi des jeunes dans la commune d’Issy-les-Moulineaux (siège du Groupe)
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 9.1 Infrastructures durables, résilientes et accessibles ▶ 9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles ▶ 9.5 Innovation, recherche et développement ▶ 9.c Accès aux technologies de l’information et de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d’une politique de lutte contre la fracture numérique ▶ Lancement de satellites 100 % électriques ▶ Mise en place du « Space Debris Mitigation Plan » (plan de réduction des débris spatiaux) qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l’orbite géostationnaire, les mesures à prendre en cas d’anomalies, les stratégies d’opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie ▶ Membre fondateur de l’initiative Net Zero Space pour la création d’un environnement spatial durable en 2030
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 10.2 Autonomisation et intégration ▶ 10.3 Égalité des chances 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique visant à combler la fracture numérique dans les zones où l’accès aux réseaux terrestres est limité ou inexistant ▶ Collaboration avec les différents gouvernements afin de favoriser l’accès à Internet
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 13.2 Politique climatique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Certification ISO 14001 pour les téléports de Caniçal (Madère), Cagliari et Turin (Italie) ▶ Amélioration de l’efficacité énergétique des bâtiments ▶ Réduction de plus de 15 % des émissions de CO₂ grâce à une politique de gestion des voyages menée entre 2015 et 2019
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 16.5 Corruption ▶ 16.6 Institutions exemplaires ▶ 16.7 Prise de décisions inclusives ▶ 16.10 Information et protection des libertés 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 100 % des collaborateurs formés à l’anticorruption ▶ Actions mises en place pour combattre les brouillages intentionnels ▶ Plus de 2 300 chaînes disponibles en clair sans abonnement
 <ul style="list-style-type: none"> ▶ 17.8 Capacités scientifiques et technologiques ▶ 17.10 Système commercial multilatéral équitable ▶ 17.17 Partenariats multi-acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Collaboration avec des acteurs privés et publics dans le cadre de notre politique d’inclusion numérique ▶ Politique d’achats mise en place respectant les normes internationales en matière de corruption et d’éthique des affaires ▶ Dialogue permanent avec l’organisation intergouvernementale EUTELSAT IGO ▶ Partenariat avec de nombreux gouvernements en Afrique dans la lutte contre la Covid-19

3.1.7 Tableau de bord de la performance extra-financière d'Eutelsat

Enjeux	Politiques et actions mises en place (Code de conduite, pacte, politique)	Indicateurs clés de performance	2021	2020	Référence DPEF
Risques liés aux affaires de corruption et d'éthique	Eutelsat est exposée au risque de non-conformité aux lois et règlements qui lui sont applicables en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence ainsi qu'auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.	% de collaborateurs formés au risque de corruption	100	100	Voir 3.2 « Intégrité et éthique »
		Nombre de collaborateurs formés au RGPD			
		▶ Formation générale	136	19	
		▶ Formation spécifique	12		
		% de fournisseurs adhérant à notre charte éthique	100		Voir 3.6 « Sous-traitance et fournisseurs »
Réduction de la fracture numérique	Eutelsat est un acteur clé dans l'effort visant à combler la « fracture numérique », laquelle se définit comme la disparité d'accès entre populations aux technologies de l'information et de la communication, notamment l'Internet et la télévision. Une dégradation des services offerts par Eutelsat, notamment pour la diffusion de chaînes de télévision gratuites ou la mise à disposition de bandes passantes, pourrait renforcer cette disparité.	Nombre de chaînes gratuites diffusées sur la flotte de satellites	2 380	2 300	Voir 3.3 « Information sociétale »
Risques liés à l'environnement spatial	En raison du nombre croissant de satellites de télécommunications dans l'espace, la question de la fin de vie des satellites et des potentiels débris générés à ce stade devient de plus en plus importante.	Nombre de satellites arrivés en fin de vie, désorbités et passivés au 15 juin 2021	23	22	Voir 3.4 « Information environnementale »
		Nombre de satellites repositionnés en orbite géostationnaire au 15 juin 2022	113	113	
Énergie et changement climatique	Réduire les émissions de CO ₂ directes du Groupe ainsi que celles résultant de l'ensemble de notre chaîne de valeur.	Émissions de GES des scopes 1&2	6 634		Voir 3.4 « Information environnementale »
		Émissions de GES du scope 3	87 759		
Talents clés	Entreprise de haute technologie, Eutelsat pourrait être affectée en cas de désengagement, de départs de ses talents clés, ou par une capacité insuffisante à en attirer.	% de salariés formés	39	100 ⁽¹⁾	Voir 3.5 « Information sociale »
		Indice d'épanouissement ressortant de l'observatoire	8,2	8,6	
Diversité et inclusion	Eutelsat est attentive à la diversité de ses ressources humaines comme moyen de promouvoir la diversité des points de vue, favoriser la création de valeur et l'innovation et bannir les discriminations et le harcèlement.	% de femmes dans le Groupe	33,7	33,8	Voir 3.5 « Information sociale »
		Nombre de nationalités présentes au sein du Groupe	47	49	
Santé, sécurité et bien-être au travail	Eutelsat s'engage à apporter un cadre de travail agréable et épanouissant sur ses propres sites ainsi que dans l'ensemble des téléports partenaires.	Taux d'absentéisme	1,87	4,12	Voir 3.5 « Information sociale »
		Taux de fréquence des accidents de travail	1,43	4,72	

(1) Ce chiffre correspondait au nombre de salariés ayant reçu une formation sur l'éthique et la corruption et non au nombre de salariés formés durant l'année. Ainsi, la comparaison entre 2020 et 2021 n'est pas possible.

3.2 Intégrité et éthique

3.2.1 Engagement de l'instance dirigeante

L'intégrité et l'éthique constituent une priorité majeure pour le Groupe. Elles sont incarnées par l'engagement de l'instance dirigeante à lutter contre la corruption et toutes formes de pratiques non éthiques dans la conduite des affaires, et matérialisées par l'ensemble des prises de parole et mesures mises en place, non seulement pour prévenir et détecter les faits de corruption ou de trafic d'influence, mais également pour assurer le respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et de droit de la concurrence.

La nomination en juillet 2021 d'une Directrice de la Conformité Groupe, rattachée à la Secrétaire générale et chargée entre autres de la mise en œuvre et du pilotage du dispositif anticorruption, illustre la poursuite des efforts du Groupe en matière d'éthique des affaires.

La charte éthique a été mise à jour suite à l'arrivée d'Eva Berneke, Directrice générale, qui a signé une nouvelle préface mettant en avant son engagement personnel et pour le Groupe, en matière de lutte contre la corruption.

3.2.2 Programme de conformité

3.2.2.1 Conformité en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Au cours de l'exercice et dans le cadre de la loi Sapin II, le Groupe a poursuivi le renforcement de son programme de conformité visant à prévenir et à détecter les faits de corruption et de trafic d'influence et son déploiement par la mise en place des actions décrites ci-dessous.

Un exercice de cartographie des risques de corruption, démarré en janvier 2021, s'est terminé en juillet 2021 par la présentation des résultats au Comité de conformité, puis au Comité exécutif ainsi qu'au Comité audit, risques et conformité, qui ont pris acte des résultats et validé le plan d'action y afférent.

L'élaboration et la mise à jour régulière de politiques internes en matière d'éthique et de conformité

Le Groupe s'attache à observer les standards éthiques les plus élevés dans l'ensemble des pays dans lesquels il conduit ses opérations. Afin de formaliser cet engagement, et d'en assurer une application uniforme dans l'ensemble des entités du Groupe, des politiques internes en matière d'éthique et de conformité ont été élaborées et sont mises à jour régulièrement. Ce référentiel anticorruption est régulièrement complété pour répondre aux risques identifiés par la cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence.

Au cours de l'exercice, la Direction de la Conformité a élaboré une nouvelle procédure de gestion des conflits d'intérêts, une procédure dons et mécénat, ainsi qu'une mise à jour de la procédure cadeaux et invitations. Les procédures de due diligence, dont celle relative aux agents commerciaux, ont été actualisées pour tenir compte des nouvelles clauses standard du Groupe en matière de sanctions internationales.

En parallèle, la procédure d'évaluation de l'intégrité des fournisseurs a fait l'objet d'une mise à jour et d'une simplification globale, afin d'en améliorer sa lisibilité et son appropriation par les opérationnels.

L'extension et l'automatisation des diligences précontractuelles sur les tiers

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi ses efforts en matière de diligences précontractuelles sur les tiers. En 2021, 2 930 vérifications ⁽¹⁾ World-Check ont été menées. Au vu des

résultats des analyses des risques de corruption, les tiers sont répartis en plusieurs catégories en fonction du niveau de risque qu'ils présentent. Des rapports d'investigations approfondies peuvent être demandés à la société ADIT, spécialisée dans ce type de recherches sur bases ouvertes et fermées. Ce processus de due diligence est intégré aux procédures internes opérationnelles, en particulier les procédures relatives aux achats et aux ventes.

Les indicateurs d'activité et de résultat sont présentés au paragraphe 3.1.7.

L'optimisation du dispositif d'alerte interne

Au cours de l'exercice, la plateforme d'alerte externe EthicsPoint a fait l'objet d'une mise à jour, afin de prendre en compte les dispositions de la directive 2019/1937 relative à la protection des lanceurs d'alerte, transposée depuis en droit français. Cette plateforme permet de favoriser le recueil des signalements et de garantir le statut protecteur et l'anonymat du lanceur d'alerte. Elle est multilingue, et associée à des numéros de téléphone spécifiques aux régions dans lesquelles Eutelsat est implantée.

Cette ligne d'alerte externalisée auprès d'un prestataire spécialisé et indépendant garantit la stricte confidentialité des alertes et une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté, y compris la Russie et la Chine depuis cet exercice. Elle est régulièrement testée par les équipes de Conformité.

Le Règlement intérieur a été mis à jour pour prendre en compte l'ensemble de ces éléments de protection des lanceurs d'alerte. Une fiche pratique dédiée a été élaborée afin de faciliter l'accès à la plateforme EthicsPoint, en indiquant notamment un QR code à utiliser directement en cas de besoin. Ce QR code renvoie directement à la plateforme. Le dispositif est évoqué au cours de chaque Comité de conformité. La Direction de la Conformité a également élaboré un kit de traitement des alertes, à l'attention de tout manager qui recevrait une alerte hors plateforme.

Au cours de l'exercice écoulé, deux alertes ont été recueillies, chacune via la plateforme EthicsPoints, en mars 2022. L'une est interne, et l'autre a été lancée par un tiers à l'étranger.

Elles ont chacune donné lieu à la constitution d'une équipe confidentielle d'analyse interne, afin de réaliser les vérifications des faits relatés. Ces enquêtes sont pilotées par la Direction de la Conformité.

(1) La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.

L'intensification du programme de formation

Le programme de formation en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence s'adresse à la fois (i) à l'ensemble des salariés en poste à date et, (ii) de manière plus ponctuelle et ciblée, aux collaborateurs les plus exposés aux risques de corruption, afin d'assurer un maintien à niveau et une actualisation de leurs connaissances.

Des campagnes de formation en ligne obligatoires sont ainsi organisées sur des cycles de deux ans à l'intention de l'ensemble des collaborateurs du Groupe, permettant d'assurer une homogénéité de sensibilisation et des mises à jour régulières. La dernière phase de la campagne 2020, réalisée en partenariat avec Walters Kluwer France, a été lancée en novembre 2021 et a ciblé plus particulièrement les nouveaux salariés embauchés sur l'année civile 2021. Ainsi, sur une cible de 148 nouveaux arrivants en activité en novembre 2021, 135 ont été formés par *e-learning* à la lutte contre la corruption, soit 96 % de la cible.

Des sessions spécifiques de formation ont été organisées à l'intention des collaborateurs particulièrement exposés : les responsables commerciaux régionaux (« *Area Managers* ») et les Directeurs régionaux (« *Regional Vice Presidents* »), soit une centaine de personnes. Ces formations ont porté sur les sanctions internationales d'une part, ainsi que sur les situations à risque en termes de corruption d'autre part (notamment sur les contrats avec des intermédiaires, les agents commerciaux, les cadeaux et invitations).

Un nouveau prestataire a été sélectionné pour le prochain programme de formation en *e-learning*. La formation s'appuiera sur l'outil de formation en ligne du Groupe, afin de cibler des groupes de 200 collaborateurs différents chaque mois, sur une période de deux ans. Les premières sessions sont prévues pour le mois de septembre 2022.

La Direction de la Conformité a également organisé à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre 2021, un événement spécifique à l'intention des collaborateurs du Groupe. Cette sensibilisation s'est faite sous la forme d'une vidéo de la Secrétaire générale, portant le message « *Say no to Corruption* ». Ce message a été diffusé sur écrans sur nos sites en Europe, et sur l'ensemble des médias du Groupe, notamment sur l'Intranet du Groupe. En raison du contexte sanitaire, aucun événement en présentiel n'a pu être organisé autour de cette journée. Néanmoins, chaque filiale a participé à sa façon, principalement via la plateforme Teams, en organisant des webinaires (MENA, Eutelsat Americas) ou des sessions en présentiel lorsque cela était possible (Italie).

Le contrôle et l'évaluation des mesures mises en place par la Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne a conduit deux missions d'évaluation du dispositif de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, articulées autour des piliers de la loi Sapin II, la dernière en septembre 2020.

L'Audit Interne a effectué un suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce rapport en septembre 2021.

En parallèle, la Direction du Contrôle Interne a établi un plan détaillé de contrôle de niveau 2 des « contrôles comptables » au sens de la loi Sapin II et l'a mis en œuvre dans les principales sociétés du Groupe. Cette revue a été finalisée au deuxième trimestre 2022.

La Direction de l'Audit Interne a finalisé le plan de contrôle de niveau 3 et planifié une revue d'évaluation de l'ensemble du dispositif au cours de l'année 2022, post-finalisation de la revue menée par la Direction du Contrôle Interne.

La Direction du Contrôle Interne et celle de l'Audit Interne ont présenté le compte rendu de la mise en œuvre de leurs plans de contrôle au Comité d'audit d'Eutelsat S.A. en novembre 2021. Le Comité d'audit a également approuvé le plan d'audit interne et la feuille de route du contrôle interne pour l'année 2022.

Les réponses au questionnaire publié par l'Agence française anticorruption (ci-après « AFA »)

Afin de se conformer pleinement à la loi Sapin II et aux recommandations publiées en janvier 2021 par l'AFA, le Groupe maintient à jour les réponses au questionnaire AFA, soit un recueil de 200 questions relatives au dispositif de lutte contre la corruption au sein de l'entreprise.

3.2.2.2 Conformité en matière de protection des données à caractère personnel

Au cours de l'exercice, le Groupe a également poursuivi la mise en œuvre de son programme de conformité à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement général (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (« Loi Informatique et Libertés »).

Sur le plan organisationnel, le délégué à la protection des données (DPO), dont la fonction a été externalisée, anime un réseau interne de correspondants au sein des filiales et des Directions opérationnelles. La Directrice de la Conformité du Groupe est la référente du Groupe en matière de protection des données.

Des sessions de formation dédiées aux correspondants ont été réalisées par le DPO. Ce réseau permet d'assurer une sensibilisation continue des correspondants aux sujets relatifs à la protection des données ainsi qu'une bonne circulation des informations permettant d'intégrer en amont des projets les questions de protection des données personnelles et les questions de sécurité des systèmes.

Un outil permettant de tenir le registre des traitements a été retenu, il est en cours de déploiement au sein du Groupe.

Des fiches pratiques, ainsi que des clauses types à insérer dans les contrats en fonction de la qualification des parties ont également été élaborées et diffusées à l'ensemble des acteurs internes concernés. La Direction de la Conformité vient en appui des Directions juridiques et des équipes opérationnelles pour les questions contractuelles liées aux données à caractère personnel, ainsi qu'en cas d'incident de violation de données.

Une politique interne sur la protection des données personnelles a été élaborée par le DPO et mise en ligne sur l'Intranet. Cette politique vise à décrire les responsabilités et les obligations du Groupe en vertu de la réglementation relative à la protection des données, et à insuffler une culture de conformité et de gouvernance en matière de protection des données au sein du Groupe.

Dans le cadre de ses activités et avec ses correspondants, la Direction de la Conformité, avec le soutien le cas échéant du DPO, traite les procédures de demandes de personnes concernées souhaitant exercer leurs droits en conformité avec les normes de la réglementation.

De même, des procédures en cas de violation de données à caractère personnel ont été établies permettant au DPO et à la Direction de la Conformité de documenter ces événements et d'effectuer les notifications nécessaires. Le cas échéant, la Directrice de la Conformité travaille en étroite collaboration avec le DPO et le responsable de la sécurité des systèmes d'information. Une formation dédiée au RGPD et une autre relative à la violation des données ont été dispensées aux équipes de KONNECT.

3.2.2.3 Respect et renforcement de la cybersécurité

Afin de répondre aux enjeux toujours croissants en matière de cybersécurité, le Groupe veille à appliquer d'importantes mesures dans ce domaine. Ainsi, depuis 2019, Eutelsat a mis en place une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ainsi qu'un plan d'actions visant à maintenir un niveau de cybersécurité optimal.

Le Groupe a pour cela mis en place les mesures de sécurité préconisées par l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA), ce qui permet d'assurer le même niveau élevé de sécurité pour l'ensemble des systèmes d'information exploités par les opérateurs de services essentiels. De plus, la politique de protection des données personnelles est diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs via le portail Intronet. Les téléports de Caniçal, Turin, Cagliari, l'ensemble des sites au Mexique ainsi que le Centre de Contrôle du système de Communications (CSC) du téléport de Paris-Rambouillet et le Centre

de Contrôle des Satellites (SCC) situé au siège du Groupe à Issy-les-Moulineaux sont certifiés ISO 27001, démontrant la solidité des moyens mis en place par Eutelsat et permettant d'assurer un niveau élevé de sécurité des informations auprès de nos partenaires.

Sensibilisation et formation

En 2021, plus de 360 salariés du Groupe ont suivi une formation relative à la cybersécurité leur permettant de connaître les procédures et de disposer des outils nécessaires pour protéger leurs données. Suite à l'arrivée d'un nouveau RSSI (Responsable de sécurité des systèmes d'information) en 2021, ce programme de formation devrait s'intensifier en 2022. Par ailleurs, une session ONE Talk de sensibilisation sur le sujet destinée à l'ensemble des collaborateurs a été organisée avec le RSSI (Responsable de sécurité des systèmes d'information) en 2022. Dans le cadre de la certification ISO 27001, l'ensemble des salariés présents dans les entités certifiées a d'ores et déjà bénéficié d'au moins une formation relative à la cybersécurité.

3.2.3 Gouvernance

En termes de gouvernance, la Direction de la Conformité a constitué, et anime de manière continue, un réseau interne de correspondants visant à favoriser le déploiement du programme dans l'ensemble des entités du Groupe, en mettant en place localement les actions de conformité, en en contrôlant l'effectivité et en rendant compte des éventuelles vulnérabilités détectées. Ces correspondants sont les Directeurs juridiques de certaines entités. Des réunions sont organisées une fois par trimestre pour les membres de ce réseau interne, principalement via la plateforme Teams.

En outre, le Comité conformité du Groupe se réunit tous les deux mois et est appelé à se prononcer sur tous les sujets liés à la prévention et la détection des faits de corruption et de trafic d'influence au sein du Groupe, et plus largement sur tous les sujets liés à l'éthique des affaires.

Par ailleurs, des sujets de conformité sont régulièrement abordés lors des réunions du Comité exécutif à qui sont également transmis pour information les comptes rendus de tous les Comités conformité.

Un point conformité est inscrit à l'agenda de chaque réunion du Comité d'audit, risques et conformité, ainsi qu'à chaque réunion du Conseil d'administration qui suit ces comités.

En parallèle, la Direction de la Conformité a créé fin 2021 un réseau interne de correspondants opérationnels sur les sujets de conformité : « OneTeam Compliance ». Les grands thèmes du dispositif y sont évoqués, afin d'améliorer la culture Compliance du Groupe, et de s'assurer de l'efficacité de la diffusion des procédures internes. Ces réunions donnent lieu à de riches échanges, et le réseau a pour vocation de se renforcer dans les prochains mois en intégrant de nouveaux membres.

3.2.4 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les consommateurs utilisent les services d'Eutelsat par l'intermédiaire de leurs fournisseurs d'accès ou de contenu. Il n'y a pas de mesure particulière en matière de santé ou de sécurité des consommateurs finaux.

3.3 Information sociétale

3.3.1 Participer à l'effort visant à combler la « fracture numérique »

Le satellite constitue un moyen simple et fiable d'accès au Haut Débit, et désormais au Très Haut Débit, pour les foyers et les entreprises situés à l'écart des réseaux terrestres de télécommunications.

Selon le dernier rapport sur l'indice relatif à l'économie et à la société numérique (DESI) publié par la Commission européenne le 12 novembre 2021, 87 % de la population de l'Union européenne sont couverts par les technologies d'accès au Très Haut Débit appelées NGA (Next Generation Access), capables de fournir des vitesses d'au moins 30 Mbps. Dans les zones rurales, ce taux ne dépasse pas les 60 %, 10 % des foyers n'étant couverts par aucun réseau fixe d'accès à Internet, sauf ceux fournis par satellite. On estime ainsi qu'en Europe 2 à 3 % des foyers resteront durablement privés du Très Haut Débit. La

fracture numérique est encore plus criante sur le continent africain, où le déploiement des réseaux terrestres est encore moins avancé et la proportion de population rurale plus importante.

Dans cette perspective, le satellite est le complément indispensable des réseaux de télécommunications terrestres.

Or, depuis quelques années, une nouvelle génération de satellites géostationnaires de très haute capacité a vu le jour, avec des satellites plus puissants et surtout beaucoup plus flexibles que la génération précédente. Eutelsat se positionne à nouveau comme un leader au niveau mondial dans ce domaine.

Ainsi, en janvier 2020, Eutelsat a lancé un satellite de dernière génération dédié au Haut Débit baptisé EUTELSAT KONNECT. Ce satellite est opérationnel depuis mi-novembre 2020. Il couvre l'Europe de l'Ouest et une grande partie de l'Afrique subsaharienne. Grâce à ce satellite de dernière génération, Eutelsat bénéficie d'une capacité considérablement accrue qui lui permet dès à présent de proposer du Très Haut Débit partout, avec des forfaits grand public au prix d'un abonnement à la fibre, à partir de 30 euros par mois (grille tarifaire adaptée en fonction du niveau de vie des pays couverts). La commercialisation de ces offres grand public passe soit par des partenaires distributeurs (comme en France ou en Italie), soit par de la vente directe vers les particuliers et les entreprises (au travers de la marque WeKconnect).

Eutelsat franchira un nouveau cap dans la lutte contre la fracture numérique en Europe avec le lancement du satellite EUTELSAT KONNECT VHTS (pour *Very High Throughput Satellite*) fin 2022. Dès avril 2018, Eutelsat confirmait cet engagement avec la commande auprès de Thales Alenia Space d'EUTELSAT KONNECT VHTS, un satellite de nouvelle génération équipé de plusieurs centaines de faisceaux et doté d'une capacité en bande Ka de 500 Gbps. Ce satellite sera principalement dédié au très Haut Débit Fixe grand public et à la connectivité en vol. Ce nouveau satellite assurera la couverture de l'ensemble de l'Europe au sens géographique, des îles Canaries à la Turquie en passant par l'Islande, ainsi que de la zone côtière sud de la Méditerranée.

L'entrée en service d'EUTELSAT KONNECT VHTS courant 2023 permettra ainsi d'allouer l'intégralité des ressources en Haut Débit du satellite EUTELSAT KONNECT en couverture du continent africain, et de répondre aux besoins toujours croissants de l'ensemble des utilisateurs, en termes de débits et de consommation de données. Les services de très Haut Débit Fixe fournis par EUTELSAT KONNECT VHTS seront comparables à la fibre, avec des débits pouvant atteindre jusqu'à 200 Mbps.

Au cours des dernières années, le Groupe a par ailleurs significativement renforcé ses ressources HTS en bande Ka en couverture des régions dans lesquelles la fracture numérique est particulièrement accentuée :

- ▶ **au Brésil, en Guyane et dans d'autres pays d'Amérique latine**, avec le lancement et l'entrée en service d'EUTELSAT 65 WEST A en 2016 ;
- ▶ **en Afrique subsaharienne**, avec la commercialisation, dès 2016, de services Haut Débit de nouvelle génération s'appuyant sur la capacité des satellites Al Yah 2, puis Al Yah 3 en 2018, tous deux appartenant à l'opérateur Yahsat. Aujourd'hui, EUTELSAT KONNECT couvre près de 40 pays d'Afrique subsaharienne, dont les États les plus peuplés comme la République démocratique du Congo, le Nigeria et l'Afrique du Sud. Ainsi, le satellite EUTELSAT KONNECT permet depuis la fin de l'année 2020 de proposer des offres en Haut Débit à plusieurs centaines de milliers de foyers situés dans la quasi-totalité des pays couverts ;
- ▶ Les ressources satellitaires en bandes C et Ku de la flotte Eutelsat sont également mobilisées dans la lutte contre la fracture numérique dans des territoires présentant une forte disparité d'accès à Internet.

3.3.1.1 Satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques

Capable à la fois de fournir une connexion Internet performante en un temps de déploiement sans égal en tout point du territoire sans subir les contraintes liées au relief, tout en offrant une équation économique particulièrement favorable, le satellite constitue une solution technologique particulièrement bien adaptée aux attentes et aux exigences des pouvoirs publics.

En France, dans le cadre du « Plan France Très Haut Débit », le gouvernement a lancé en mars 2019 un dispositif baptisé « Cohésion numérique des territoires ». Il s'agit d'un guichet ouvert à tous les foyers et les entreprises de petite taille en France dont les vitesses de connexion au Haut Débit Fixe n'atteignent pas 8 Mbps. Depuis 2019, une subvention de 150 euros était alors attribuée pour financer une partie de l'équipement satellitaire, de l'installation ou de la mise en service. Ce dispositif a été amélioré en février 2022, le montant de la subvention étant porté de 150 à 300 euros par foyer ou entreprise, voire jusqu'à 600 euros assortis de conditions de ressources (bénéficiaires de *minima sociaux*).

En Espagne, le même type de dispositif existe depuis 2018 pour permettre de subventionner l'équipement et l'installation, jusqu'à 450 euros par foyer ou entreprise. Enfin, d'autres grands pays européens envisagent de mettre en place un système de subventionnement à l'équipement pour permettre aux habitants des zones blanches de pouvoir se connecter au Très Haut Débit par satellite, en particulier le Royaume-Uni.

Au sein de l'Union européenne, la transposition du nouveau Code des communications électroniques impose aux États membres de mettre en place un service universel du Haut Débit. Pour répondre à cet objectif dans un calendrier raisonnable et de manière exhaustive (en garantissant l'universalité de l'accès), le satellite apparaît alors comme un outil incontournable pour les opérateurs soumis à ces nouvelles obligations, en complémentarité de leurs réseaux terrestres fixes ou mobiles.

Sur le continent américain, Eutelsat Americas fournit de la capacité dans le cadre de divers programmes de connectivité sociale, notamment au Mexique et en Colombie, se plaçant dans le peloton de tête des acteurs du secteur satellitaire pour ce type de programme dont l'objectif est de connecter les communautés rurales et leur donner accès à divers services (écoles, hôpitaux, bibliothèques, etc.).

En Asie, Eutelsat et le Rural Connectivity Group (RCG), coentreprise formée par les trois opérateurs de réseaux mobiles néo-zélandais, ont annoncé en avril 2021 la signature d'un contrat portant sur le déploiement d'un réseau de télécommunications dans les îles Chatham en Nouvelle-Zélande. Ce partenariat permettra aux entreprises et aux particuliers présents sur les îles d'accéder au Haut Débit sans fil en 4G.

En Afrique, les pouvoirs publics s'emparent également du débat crucial autour de l'inclusion numérique et font appel aux capacités d'Eutelsat dans le domaine de la connectivité, afin de garantir une continuité et une égalité de services pour l'ensemble des populations de ce vaste continent.

Ainsi, en République démocratique du Congo, Konnect Africa, filiale du Groupe, a apporté le Haut Débit au cœur de plus de 400 communautés rurales jusque-là situées à l'écart des réseaux. Également en République démocratique du Congo, Konnect Africa s'est engagé à connecter à Internet plusieurs milliers d'écoles en partenariat avec les sociétés Schoolap et Flash Services. Les écoles bénéficient ainsi d'une connexion Internet Haut Débit favorisant l'accès à une plateforme de numérisation de l'ensemble des contenus pédagogiques mis à disposition. La première phase du projet a permis d'équiper plus de 500 écoles privées, et son déploiement se poursuit. Par ailleurs, lors de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, Konnect Africa a offert gratuitement des accès Haut Débit aux entités de coordination impliquées dans la réponse apportée à cette crise en Afrique du Sud, au Nigeria et en République démocratique du Congo. Les équipes hospitalières réparties sur l'ensemble du territoire ont ainsi été en mesure de coordonner efficacement leurs efforts en partageant des informations en temps réel, et de lutter ainsi plus efficacement contre la propagation du virus. En Afrique du Sud, Eutelsat a pris en charge pendant six mois la connexion de huit établissements de soins situés dans la province de Mpumalanga, mais non desservis par les

réseaux terrestres et, avec l'aide de l'entreprise pharmaceutique Aspen Pharmacare, a étendu l'opération à 13 établissements en tout pendant un an.

Plus largement, dans de nombreux territoires éloignés des grands centres urbains, le satellite rend possible la téléconsultation en permettant aux centres de soins situés dans les zones reculées de se rapprocher des centres hospitaliers universitaires grâce aux connexions en Haut Débit par satellite. Le soutien apporté par la technologie satellitaire s'avère déterminant dans la lutte contre la pandémie sur l'ensemble du continent africain, notamment grâce à l'instantanéité de la connexion proposée, qui permet une remontée en temps réel des données épidémiologiques recueillies, ainsi qu'une gestion optimale de celles-ci.

Au-delà des secteurs de l'éducation et de la santé, les services proposés par Konnect Africa sont essentiels dans de nombreux autres domaines intéressant les pouvoirs publics, tels que la sécurité et la défense, les services administratifs proposés à distance, l'aménagement du territoire et la création d'entreprises, ou encore les initiatives publiques en faveur de la promotion de l'agriculture locale. La solution satellitaire est ainsi reconnue comme contribuant de manière déterminante à l'atteinte de la plupart des objectifs de développement durable portés par les Nations Unies : lutte contre la faim, contre la pauvreté, contre les inégalités de genre, pour l'éducation et la santé, développement des infrastructures, recherche de la croissance, objectif ville durable, pour n'en citer que quelques-uns.

3.3.1.2 Favoriser l'accès à la télévision gratuite pour tous les foyers

Eutelsat favorise l'accès à la télévision gratuite dite « en clair » pour tous les foyers, en France et partout ailleurs dans le monde.

Au 31 décembre 2021, le Groupe diffusait plus de 7 000 chaînes de télévision, dont 2 380 chaînes gratuites, accessibles sans abonnement sur ses satellites (soit près de 30 % du total des chaînes diffusées à cette même date) vers une audience de plus d'un milliard

de téléspectateurs, principalement en Europe, en Russie, au Moyen-Orient et en Afrique.

En France, le satellite EUTELSAT 5 WEST B lancé en octobre 2019 permet au service de sa filiale FRANSAT de distribuer les 26 chaînes de la TNT gratuite (ainsi que les 25 offres régionales de France 3 en HD, des chaînes locales et thématiques, des radios et des services de télévision connectée), sans abonnement. Il s'adresse en particulier aux foyers situés dans les zones peu ou mal desservies par les réseaux hertziens terrestres. Environ deux millions de foyers sont équipés pour la réception individuelle ou collective du bouquet FRANSAT.

FRANSAT est également le relais privilégié des chaînes locales pour une diffusion élargie à 100 % du territoire en France métropolitaine. Pour les collectivités, les réseaux câblés communaux de petite taille situés en zone blanche de la TNT et les émetteurs hertziens isolés, FRANSAT apporte avec « FRANSAT PRO » une solution de télédiffusion collective de la TNT gratuite par satellite.

Le service FRANSAT est régulièrement enrichi de fonctionnalités qui améliorent l'expérience télévisuelle des téléspectateurs, parmi lesquelles : la Haute Définition, l'Ultra Haute Définition, ou le portail « FRANSAT Connect » qui permet de parcourir l'offre de programmes et de services interactifs accessibles en mode connecté.

Le bouquet FRANSAT joue un rôle précurseur en matière de diffusion en Ultra Haute Définition, avec le canal FRANSAT Ultra HD qui retransmet régulièrement de grands événements sportifs ou culturels tels que le tournoi international de Roland-Garros ou la Coupe du monde de football, en partenariat avec les principaux acteurs du secteur audiovisuel.

En Europe, dans le bassin méditerranéen et au Moyen-Orient, la constellation HOTBIRD d'Eutelsat s'est imposée en quelques années comme un pôle de référence pour plus de 135 millions de foyers, en leur donnant accès à une programmation riche de plus de 1 000 chaînes diffusées dans près de 40 langues. La position orbitale 13° Est offre également la possibilité à des populations vivant souvent en dehors de leur pays d'origine de conserver un lien culturel avec celui-ci en recevant leurs chaînes nationales.

3.3.2 Engagement d'Eutelsat en faveur des programmes humanitaires

3.3.2.1 S'engager sur le terrain de l'urgence humanitaire

Eutelsat est l'un des fondateurs de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies, intégrée aux actions portées par le Programme Alimentaire Mondial. Signée fin 2015 par le GVF (*Global VSAT Forum*), l'ESOA (*EMEA Satellite Operator's Association*), ainsi que par plusieurs opérateurs de satellites, avec le soutien du Cluster des télécommunications d'urgence (ETC) sous l'égide du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM), et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, cette charte a pour vocation de mettre à disposition des gouvernements et des ONG, dans un délai de 24 heures, une connectivité immédiate et résiliente en cas de crise humanitaire majeure sur quatre continents. Elle définit le cadre de coordination et d'intervention entre les parties prenantes, afin d'optimiser les modalités et le temps de réponses aux besoins en télécommunications lors de situations d'urgence.

Les principaux engagements de la Charte portent sur :

- ▶ des solutions satellitaires préalablement planifiées, évolutives, pouvant être déployées dans les 24 heures suivant une catastrophe et susceptibles de s'adapter à la nature unique de chaque opération ;

- ▶ des équipements de satellite prépositionnés à Dubaï au Dépôt de réponse humanitaire de l'ONU (UNHRD) pour un déploiement dans les 24 heures vers les zones sinistrées ;
- ▶ une bande passante pré-allouée, permettant d'accorder la priorité du trafic Internet à l'aide humanitaire d'urgence.

L'ensemble de l'aide déployée dans le cadre de la Charte de connectivité de crise des Nations Unies est fourni sans contrepartie financière.

Des sessions de formation technique du personnel humanitaire, ainsi que des simulations d'intervention de crise, sont assurées ponctuellement depuis la signature de la Charte par Eutelsat et par d'autres opérateurs de satellites et intégrateurs.

La Charte de connectivité de crise est entrée dans sa phase opérationnelle au printemps 2018, par le biais de la signature d'un contrat de contribution entre le Programme Alimentaire des Nations Unies (PAM) et Eutelsat, comprenant une quarantaine d'équipements de réception au sol, et de la bande passante pré-allouée sur quatre satellites de la flotte du Groupe.

En février 2022, suite au passage du cyclone Batsirai qui a touché l'île de Madagascar, Eutelsat a mis à disposition des équipements satellitaires ainsi que des ressources en orbite opérées sur son satellite EUTELSAT KONNECT afin d'accompagner le PAM dans sa coordination des secours d'urgence.

Eutelsat est également membre du *Emergency Telecommunications Cluster* (ETC). ETC est un réseau mondial d'organisations qui travaillent ensemble pour fournir des services de communication partagés dans les situations d'urgence humanitaire. Dans le cadre de sa participation à ce réseau, Eutelsat a fait don de deux terminaux pour la formation au scénario *Gear up* en Allemagne, pour tous les membres de l'*Emergency Telecommunications Cluster*. Eutelsat a fourni des formations, des applications ainsi qu'une assistance téléphonique à l'ensemble des membres du réseau. En 2020, Eutelsat a également représenté l'industrie des satellites au *Emergency Telecommunications Cluster*.

Eutelsat est par ailleurs présent aux côtés de Télécoms Sans Frontières (TSF) depuis 2007. L'aide apportée par Eutelsat dans le cadre de son partenariat avec TSF permet à cette ONG internationale d'équiper en quelques heures une communauté ou une cellule de crise d'une liaison à Haut Débit pour l'envoi de données, d'images ou de communications vocales.

Le partenariat d'Eutelsat avec TSF se matérialise en parallèle depuis plusieurs années dans des zones de conflits de grande ampleur, et permet d'assurer une coordination quasi continue des diverses actions humanitaires mises en place sur le terrain.

Afin d'améliorer davantage encore la rapidité de réponse des équipes partenaires de TSF, et en complément des matériels déjà mis à disposition de l'ONG, le Groupe offre chaque année plusieurs terminaux prêts à être embarqués en avion.

En août 2021, le Groupe a apporté son soutien à TSF lors du tremblement de terre survenu à Haïti en apportant de la connectivité utilisée pour répondre aux besoins opérationnels de l'ONG Médecins Sans Frontières sur place.

Le Groupe apporte en outre son soutien à l'ONG NetHope depuis 2004. Eutelsat a offert 10 terminaux ainsi que de la bande passante pour accompagner les efforts humanitaires déployés par l'ONG dans des camps de réfugiés en Ouganda.

Eutelsat s'implique directement auprès d'ONG non spécialisées dans le domaine des télécommunications, telles qu'Action contre la faim, en dispensant des formations techniques destinées au personnel humanitaire.

3.3.2.2 L'arrondi solidaire, un geste de solidarité en faveur de l'emploi local et du microcrédit

Ces initiatives et partenariats externes s'accompagnent d'engagements individuels au sein d'Eutelsat. L'entreprise a par exemple été la première en France à proposer à ses salariés en 2010 « l'arrondi solidaire », un processus d'autorisation permettant aux collaborateurs de donner chaque mois les centimes d'euros figurant en bas de leur feuille de salaire. Le montant est abondé de 200 % par l'entreprise et versé à des associations caritatives œuvrant en faveur de l'emploi local et du microcrédit, comme ADJE et Positive Planet.

3.3.3 Impact territorial des activités du Groupe en matière d'emploi et de développement régional

3.3.3.1 Accompagner le développement numérique des zones rurales

Voir la section 3.3.1 et le paragraphe 3.3.1.1 « Satisfaire des besoins spécifiques en répondant aux objectifs d'inclusion numérique des politiques publiques ».

3.3.3.2 Faciliter l'accès au savoir, enjeu majeur de développement

Soutenir l'enseignement des sciences à l'école et, plus généralement, être acteur dans le champ éducatif par le biais de l'accès au numérique, constitue un autre axe de mobilisation pour Eutelsat.

Le Groupe établit des liens étroits avec les étudiants des filières télécoms et spatiale, notamment par l'intervention de collaborateurs en tant qu'enseignants dans les programmes universitaires. Sont par ailleurs mis en œuvre des partenariats éducatifs visant à affirmer le goût des élèves pour les sciences et la technologie.

En 2022, Eutelsat a renouvelé sa collaboration avec la Fondation Ailes de France, créée sous l'égide de la Fondation de France et qui a pour objet de contribuer à la connaissance et à la promotion de la sphère aéronautique et de l'espace, en soutenant entre autres des projets éducatifs, scientifiques, culturels et de développement durable en particulier en faveur des jeunes. Eutelsat, en partenariat avec le CNES, participe au projet à travers la « Bourse ESPACE », en finançant quatre bourses d'études qui vont permettre à des jeunes de poursuivre des études dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

Eutelsat soutient la fondation CGénial et l'association Bricks 4 Kids

Dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité, Eutelsat apporte son soutien à des associations qui œuvrent pour sensibiliser les jeunes aux sciences et aux métiers qui en relèvent : l'entreprise accompagne la fondation CGénial, dont les actions consistent à susciter chez les jeunes des vocations scientifiques et techniques et à les aider dans leur parcours d'orientation.

En Italie, Eutelsat soutient l'association Bricks 4 Kids en organisant des événements faisant la promotion des STIM auprès des plus jeunes à travers l'apprentissage par le jeu.

3.3.3.3 L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement local

Parmi les sites du Groupe, les téléports sont ceux qui participent le plus directement et activement à l'activité économique locale, de par leur implantation dans des zones périurbaines ou rurales.

Le téléport de Paris-Rambouillet en France présente des avantages pour la collectivité locale en matière d'emploi et de développement régional. Il est ainsi le second contributeur économique au département de l'Eure-et-Loir. Le Groupe fait appel à des fournisseurs de services locaux pour une partie de l'activité et de l'entretien du téléport, dont :

- ▶ des entreprises locales pour l'entretien du terrain entourant le téléport, les menus travaux et la restauration ;
- ▶ une entreprise régionale pour l'installation d'antennes ;
- ▶ une entreprise locale à Rambouillet pour la plupart des produits techniques nécessaires au bon fonctionnement du téléport ;

- des agriculteurs locaux avec la mise à disposition des terrains entourant le téléport de Paris-Rambouillet pour l'agriculture biologique.

De même, les téléports du Groupe au Mexique ont un impact positif sur les collectivités locales en favorisant les fournisseurs locaux. Des entreprises locales sont ainsi employées pour le jardinage, la maintenance, l'entretien ou les fournitures de bureau. Également au Mexique, un soutien est apporté en faveur de la communauté locale à travers un certain nombre d'activités, notamment le reboisement et des dons à des ONG locales et à d'autres organisations. La proportion de fournisseurs locaux est estimée à 75 %.

Au téléport de Paris-Rambouillet, afin de réduire l'impact d'une augmentation du trafic dans la région en raison de ses activités, la

Société gère un service de navette entre le téléport et le centre-ville de Rambouillet. Le covoiturage est également encouragé.

Dans un esprit d'ouverture et dans le but de promouvoir la connaissance du monde du satellite, le téléport de Paris-Rambouillet reçoit régulièrement des visiteurs sur le site, dont des écoles, des élus, des responsables locaux et des médias.

Au téléport de Caniçal à Madère, des présentations de l'entreprise aux écoles locales sont fréquemment organisées, et les équipes du téléport reçoivent régulièrement les visites d'étudiants en collaboration avec leurs écoles.

En juin 2021, Eutelsat a signé une charte en faveur des jeunes Isséens : l'entreprise s'engage aux côtés de la ville d'Issy-les-Moulineaux pour l'emploi des jeunes.

3.4 Information environnementale

3.4.1 Politique générale en matière environnementale

La politique environnementale du Groupe se déploie dans deux domaines :

- la gestion de la flotte de satellites : encombrement de l'espace et impact environnemental du cycle de vie des satellites, axe majeur de la politique environnementale. Le Groupe applique une démarche responsable en matière de gestion de la flotte en lien étroit avec les constructeurs et les lanceurs de satellites pour minimiser l'impact environnemental des satellites, et mène une politique active en matière de gestion des débris spatiaux ;
- l'impact environnemental des opérations terrestres d'Eutelsat : nos téléports, nos opérations ainsi que l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Le Groupe s'efforce d'appliquer une démarche responsable en veillant à optimiser l'impact environnemental de ses opérations terrestres. Après le téléport de Caniçal en 2017, le téléport de Cagliari s'est vu octroyer la certification ISO 14001 en juillet 2021, celui de Turin en juin 2022, en reconnaissance des garanties apportées en matière de réduction des risques environnementaux. Une certification similaire est en cours pour le téléport de Paris-Rambouillet.

Au cours de l'exercice, un processus de réflexion stratégique autour d'une politique environnementale à l'horizon 2030 a débuté auprès des différentes instances de gouvernance de la RSE, en cohérence avec les Accords de Paris adoptés en décembre 2015. Il n'y a pas de dispositions ni de garanties relatives aux risques environnementaux, et il n'existe aucun litige en cours ni de risque potentiel concernant les questions environnementales au sein du Groupe Eutelsat.

3.4.2 Effets de l'activité sur l'environnement spatial

3.4.2.1 Protéger l'environnement orbital terrestre pour garantir la soutenabilité des opérations spatiales

3.4.2.1.1 Politique de gestion des débris spatiaux

La flotte de satellites de télécommunications d'Eutelsat est située à 35 786 kilomètres de la Terre en orbite géostationnaire sur le plan équatorial, bien au-delà de l'atmosphère terrestre. Les satellites restent à cette distance de la Terre pendant toute leur durée de vie utile. Quand ils arrivent en fin de vie, environ 15 à 20 ans après leur entrée en service, les satellites sont déplacés dans une orbite située à 300 kilomètres au-delà de l'orbite géostationnaire en utilisant la quantité restante de carburant de propulsion. Les satellites ne reviennent jamais sur Terre, et ne rentrent jamais dans l'atmosphère terrestre.

Eutelsat étudie la possibilité de lancer une constellation de nanosatellites en orbite basse (baptisés ELO).

Tout au long de leur vie opérationnelle (retrait de service inclus), les satellites sont exploités en conformité avec la loi française relative aux opérations spatiales (LOS) et les réglementations internationales.

Depuis le début des années 2000, le Groupe s'est saisi de la question des débris spatiaux en mettant en place une politique responsable de gestion de ces débris. Celle-ci est le fruit de l'expérience opérationnelle d'Eutelsat ainsi que des recommandations internationales en la matière.

Depuis le 8 juillet 2005, Eutelsat est un opérateur certifié en matière de contrôle des satellites et des opérations (norme ISO 9001).

En 2005, Eutelsat a également mis en place un programme baptisé « *Space Debris Mitigation Plan* » qui couvre les opérations de maintien à poste, les repositionnements de satellites sur l'orbite géostationnaire, les stratégies de colocalisation, les mesures en cas d'anomalies, les stratégies d'opérations en orbite inclinée et les opérations de fin de vie.

Ce programme est conforme aux lignes directrices internationales (émanant du Comité interagence de coordination des débris spatiaux sur la réduction des débris spatiaux ⁽¹⁾ et du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique) et européennes (Code de conduite européen pour la réduction des

(1) Inter-Agency Space Debris Coordination Committee (IADC).

débris spatiaux) ainsi qu'aux critères fixés par la loi française relative aux opérations spatiales. En outre, le *Space Debris Mitigation Plan* d'Eutelsat fixe les exigences visant à améliorer les opérations de fin de vie et la passivation des satellites, et à minimiser les risques de collision lors des opérations. Par ailleurs, les exigences mises en place sont plus ambitieuses que ce qu'imposent les règles applicables à la Société, et le programme fait l'objet de mises à jour régulières afin d'intégrer les nouvelles normes.

Grâce aux politiques internes qu'elle applique, Eutelsat a pu, à ce jour, réorbiter et passer 23 satellites ⁽¹⁾ arrivés en fin de vie, avec un taux de réussite de 95 %, ce qui est nettement supérieur au secteur. Les 23 satellites ont pu être réorbités conformément aux lignes directrices internationales et à la loi française relative aux opérations spatiales depuis son entrée en vigueur, c'est-à-dire de manière à ne pas entrer de nouveau dans la zone protégée (+/- 200 km de l'orbite géostationnaire) à long terme (plus de 100 ans). Enfin, Eutelsat a procédé à 113 repositionnements ⁽²⁾ sur l'orbite géostationnaire. Tous ont pu être effectués avec succès dans le respect des règles en matière de risques de collision et de lutte contre la production de débris. Pour réduire au maximum les risques de collision, Eutelsat fait sortir ses satellites du couloir opérationnel géostationnaire (+/- 40 km de l'orbite géostationnaire) pendant la phase de repositionnement, et évalue les risques de collision grâce aux données de l'USSTRATCOM, aux éléments fournis par la base de données de la Space Data Association et par le service anticollision de l'EU SST (*Space Surveillance and Tracking*).

La politique de gestion des débris spatiaux mise en œuvre par Eutelsat depuis des années fait de la Société un opérateur mondial de satellites responsable maintenant des standards élevés et des efforts constants en faveur de la protection de l'environnement orbital terrestre et la soutenabilité des opérations spatiales.

3.4.2.1.2 Les obligations de la loi spatiale française

La loi française relative aux opérations spatiales publiée le 4 juin 2008 au *Journal officiel* découle directement des obligations internationales de la France au titre des différents traités des Nations Unies ⁽³⁾. Son entrée en vigueur le 10 décembre 2010 a conforté la démarche responsable d'Eutelsat en matière de gestion de la flotte.

La loi spatiale française souligne la nécessité d'une approche responsable de la gestion de la flotte et met en place un régime réglementaire au sein duquel Eutelsat collabore avec le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ainsi que le CNES (Centre national d'études spatiales) dans le cadre de ses obligations de maîtrise en orbite des objets spatiaux.

Le volet technique des autorisations et des licences délivrées par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance dans le cadre de cette loi étant géré par le CNES, Eutelsat coopère avec le CNES durant toutes les étapes de la vie du satellite. Avant l'autorisation du satellite, le CNES contrôle la documentation technique lors des revues menées avec Eutelsat. Suite à l'obtention de l'autorisation, Eutelsat invite le CNES aux revues techniques afin que ce dernier constate la bonne application de la réglementation technique. Enfin, Eutelsat informe le CNES de tout événement survenu sur le satellite et de tout changement de position orbitale.

Dans le cadre des échanges avec le CNES en vue de l'obtention de l'autorisation, Eutelsat précise les stratégies permettant d'épuiser les ressources du satellite de manière que celles-ci ne produisent pas de débris, ou permettant de désactiver de manière permanente tous les moyens servant à produire de l'énergie à bord du satellite.

Eutelsat justifie également de ressources suffisantes pour mener les opérations de désorbitation et fournit un calcul de probabilité pour mener celles-ci avec succès. Enfin, Eutelsat fournit au CNES une étude sur les dangers pour la population, l'environnement, la santé publique, en particulier les dangers liés à la génération de débris spatiaux (dans le cas d'une collision avec un autre objet spatial par exemple), ainsi qu'un plan permettant de traiter les risques de collisions accidentelles.

Les meilleures pratiques adoptées par Eutelsat et qui, dès leur mise en œuvre, ont permis à l'entreprise d'être en conformité avec les exigences de la loi spatiale française, en font un opérateur responsable et impliqué dans la lutte contre les débris spatiaux.

3.4.2.1.3 Partage de la politique et des pratiques d'Eutelsat

La prolifération des débris spatiaux est devenue une question de premier plan pour les acteurs du spatial. À cet effet, Eutelsat s'attache à poursuivre la mise en œuvre de la politique de gestion responsable de sa flotte en collaboration étroite avec les constructeurs et les lanceurs de satellites.

En 2011, Eutelsat a rejoint la Space Data Association (SDA) en tant que membre exécutif. Regroupant les opérateurs de satellites, la SDA a pour objectif de calculer les risques de rapprochements éventuels sur l'orbite géostationnaire et les orbites basses, et de partager des informations permettant de réduire les interférences RF.

Eutelsat participe par ailleurs à l'ensemble des événements et ateliers organisés en Europe sur la gestion des débris spatiaux. La Société contribue notamment à deux événements majeurs organisés par le CNES : le *Workshop on End of Life Operations* (bisannuel) et le groupe de synthèse annuel sur les débris spatiaux. Elle suit également les travaux de l'ESA et d'autres organismes internationaux compétents en la matière.

En 2013, Eutelsat a par ailleurs présenté sa politique interne et son retour d'expérience sur la loi relative aux opérations spatiales lors d'un atelier organisé par le groupe de travail « *Long-term Sustainability of Outer Space Activities* » dirigé par le sous-comité scientifique et technique du COPUOS. En outre, suite à la mise en œuvre de la loi française relative aux opérations spatiales, Eutelsat a fait part de son retour d'expérience lors des journées de concertation organisées par le CNES en 2013, 2017 et 2018.

Eutelsat entretient par ailleurs des relations avec un ensemble de parties prenantes sur les sujets de soutenabilité et de préservation de l'environnement spatial. En sa qualité d'opérateur de satellites expérimenté et responsable, Eutelsat se prépare notamment à rejoindre le groupe de travail sur la gestion du trafic spatial (STM) au sein de l'*European Cooperation for Space Standardization* (ECSS), seul forum en Europe où ces sujets sont traités de manière technique.

Plus récemment, à l'occasion du Forum de Paris sur la Paix, Eutelsat a été l'un des membres fondateurs de l'initiative « *Net Zero Space* » soutenue par plusieurs acteurs majeurs du secteur spatial. L'objectif de cette coalition internationale est de permettre de créer un environnement spatial durable en 2030, en prenant dès aujourd'hui des mesures pour contenir et réduire la création de débris en orbite. L'initiative *Net Zero Space* permet à Eutelsat de réaffirmer ses engagements de longue date en faveur d'un espace sûr et désencombré. Ainsi, la gestion de la flotte de satellites, la prévention de l'encombrement spatial et la réduction de l'impact environnemental tout au long du cycle de vie des satellites constituent-ils des axes forts de la politique environnementale d'Eutelsat.

(1) Donnée au 11 mai 2022.

(2) Chiffre au 11 mai 2022.

(3) En particulier le traité de 1967 sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes.

Fort de plus de 40 ans d'expérience au service des télécommunications, Eutelsat considère l'intégration des aspects environnementaux liés à l'espace comme un élément essentiel à la réussite de ses opérations et de sa stratégie sur le long terme. La protection de l'environnement et le maintien d'un espace désencombré et propre fait par ailleurs partie des quatre grands principes qui sous-tendent la politique en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise.

3.4.2.2 Gérer l'impact environnemental de nos principaux fournisseurs dans le domaine spatial

3.4.2.2.1 Construction de satellites

À ce jour, Eutelsat fait appel à deux des plus grands constructeurs de satellites au monde : Airbus Defence and Space SAS (Groupe Airbus) et Thales Alenia Space (Groupe Thales & Leonardo). Ces deux constructeurs ont chacun fait le choix de politiques visant à minimiser leur impact sur l'environnement, à promouvoir le développement durable et à respecter les réglementations internationales en matière de débris spatiaux. En tant qu'industriels établis dans l'UE, ils sont également soumis à la réglementation REACH de l'UE qui vise à encadrer la production et l'utilisation de substances chimiques.

Airbus Defence and Space intègre systématiquement la dimension environnementale à chacune des étapes de ses activités, s'efforçant de minimiser l'empreinte écologique de celles-ci et de développer des produits écologiquement performants tout au long de leur cycle de vie. L'entreprise se conforme à toutes les réglementations environnementales applicables et ses sites bénéficient de la certification ISO 14001. En 2021, Airbus s'est vu attribuer un score de A- pour sa déclaration CDP sur le changement climatique et l'entreprise communique sur les questions environnementales en se référant aux normes de la *Global Reporting Initiative*. En 2019, Airbus a fixé et mis en œuvre des objectifs de réduction environnementale ambitieux pour 2030 par rapport aux données de référence de 2015 à travers son programme High5+. En 2022, Airbus a modifié ce programme pour se fixer une nouvelle ambition pour 2030 : réduire

ses émissions industrielles (scopes 1 et 2) de 63 %, contre 43 % auparavant.

Thales Alenia Space (TAS) fait partie du groupe Thales, qui a mis en place depuis 2007 une politique de protection de l'environnement visant à réduire la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, la production de déchets et à intensifier le recyclage. TAS a reçu la certification environnementale ISO 14001 pour ses installations et ses produits, et ses principaux sites consommateurs d'énergie sont certifiés ISO 50001 pour leur gestion de l'énergie. En 2021, TAS a mis en place la production d'énergie solaire dans divers sites de production, l'éclairage LED dans les salles blanches et la modernisation des systèmes de chauffage/refroidissement des bureaux. Ses produits au sol subissent des modifications pour réduire leurs émissions de CO₂ et la Société a entamé des évaluations du cycle de vie de ses nouvelles missions spatiales. En outre, TAS participe activement à des initiatives visant à aborder le développement durable dans l'industrie spatiale.

3.4.2.2.2 Services de lancement

En tant qu'opérateur de satellites, Eutelsat ne réalise pas elle-même le lancement de satellites, mais fait appel à des prestataires de services de lancement tels qu'Arianespace, qui a lancé le dernier engin spatial d'Eutelsat.

Arianespace veille à promouvoir une approche durable de l'espace et poursuit ses efforts pour protéger l'environnement dans toutes les activités de son site de lancement à Kourou, en Guyane française. Le système de gestion environnementale et le système de gestion de l'énergie du site de lancement sont, respectivement, certifiés ISO 14001 et ISO 50001. En 2021, lors du 4^e Forum de Paris sur la Paix, Arianespace a été l'une des premières entreprises à signer la charte *Net Zero Space* destinée à réduire les débris spatiaux d'ici à 2030 et à favoriser une utilisation plus durable de l'espace au service de l'humanité. ArianeGroup, principal actionnaire et fournisseur d'Arianespace, est également engagé dans la lutte contre les débris spatiaux, entre autres en concevant l'étage supérieur d'Ariane 6 pour permettre la désorbitation et en participant aux groupes de travail de l'ESA sur la gestion durable des activités spatiales.

3.4.3 Effets de l'activité sur l'environnement terrestre

3.4.3.1 Économie circulaire

3.4.3.1.1 Prévention et gestion des déchets

Le Groupe s'est engagé à poursuivre les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets générés dans ses bureaux. Depuis 2010 au Mexique et 2015 en région parisienne, Eutelsat poursuit un programme rigoureux de réduction des consommations de papier et de recyclage des déchets dans ses bureaux. Ce programme prévoit notamment le remplacement des imprimantes par des copieurs multifonctions avec badges, la réduction du parc de photocopieurs permettant de diminuer la consommation de papier, et l'utilisation de papier certifié FSC ou EU/Ecolabel.

Eutelsat S.A. a mis en place plusieurs mesures de gestion des déchets :

- ▶ tri des déchets : papier, carton, verre, DIB (déchets industriels banals) par le biais de bennes de collecte dédiées ;
- ▶ installation de poubelles destinées à la collecte du papier dans les bureaux et les lieux de circulation (photocopieurs) ;
- ▶ enlèvement quotidien des déchets ;
- ▶ destruction de documents confidentiels par camion broyeur ;
- ▶ recyclage du papier, des canettes, du PET (bouteilles plastiques) via la société Paprec/La Corbeille Bleue ;

- ▶ les DEEE (déchets électriques et électroniques) provenant des équipements électriques ou informatiques mis au rebut sont offerts à des associations s'ils fonctionnent encore ou enlevés par des entreprises agréées.

Les filiales du Groupe basées à travers le monde ont également mis en place des procédures de réduction de leurs consommations et de tri destiné au recyclage. 100 % des DEEE ainsi que les déchets métalliques sont recyclés par des prestataires externes dans l'ensemble des sites du Groupe. La majorité des équipements informatiques obsolètes est également donnée à des prestataires externes qui se chargent de les recycler.

3.4.3.1.2 Approvisionnement et consommation d'eau suivant les contraintes locales

Les sites consommant le plus d'eau sont le siège (Issy-les-Moulineaux) et les téléports. Les systèmes de climatisation dans les bureaux du siège en région parisienne représentent la plus grande consommation d'eau, avec des niveaux élevés durant les mois d'été. Au téléport de Paris-Rambouillet, le système d'adduction d'eau a été rénové en 2018, prévoyant une alimentation séparée des réseaux d'exploitation et d'incendie. Un relevé de chaque réseau est effectué mensuellement pour un suivi rigoureux de la consommation.

Au téléport de Caniçal à Madère, l'eau de pluie est stockée pour l'arrosage, et un capteur de pluie est utilisé pour éviter le gaspillage. La consommation d'eau est mesurée tous les mois et un rapport est réalisé sur des fuites éventuelles. Un système de détection de pluie a été installé afin de réduire au maximum l'utilisation de l'eau.

Pour Eutelsat Americas, la consommation indiquée correspond à celle des téléports d'Iztapalapa et d'Hermosillo, la consommation du siège ne faisant pas l'objet d'un suivi, les consommations sont réduites au minimum. Il n'y a pas d'arrosage des espaces verts à Iztapalapa, et le site d'Hermosillo (situé dans le désert) bénéficie de très peu d'arrosage car le gouvernement local veille à économiser l'eau au maximum. De même, l'eau des climatiseurs est utilisée pour arroser les espaces verts. Le Groupe poursuit ses efforts pour couvrir toutes les zones et utiliser le moins d'eau possible tout en préservant les plantes.

	2021	2020
Consommation d'eau (en m ³)	11 623	15 737

3.4.3.2 Maîtrise de l'impact énergétique et climatique du Groupe

3.4.3.2.1 Contrôler la consommation énergétique des sites

Une grande partie de la consommation d'énergie du Groupe est liée aux besoins des téléports où sont conduites les opérations de refroidissement et de chauffage servant à établir la connectivité bidirectionnelle entre la Terre et la flotte de satellites. Pendant les mois d'été, les équipements électroniques ne doivent pas subir de variations de température, d'où la nécessité de recourir à un système de climatisation. Pendant les mois d'hiver où les conditions météorologiques peuvent être peu favorables, les antennes utilisées pour la liaison montante vers les satellites doivent être chauffées afin d'assurer leur bon fonctionnement. Ainsi, de nombreux efforts sont déployés à l'échelle du Groupe en vue de réduire la consommation électrique des téléports.

Plusieurs mesures ont été prises au téléport de Paris-Rambouillet, notamment :

- ▶ le recours intensif au dégivrage avec anticipation des conditions météorologiques et l'installation progressive d'un système d'apport d'air frais depuis l'extérieur des bâtiments (*free cooling*) ;
- ▶ un système pilote de dégivrage passif pour les antennes mesurant jusqu'à 3,8 mètres a été déployé sur une vingtaine d'antennes. Il permet d'éviter la consommation d'énergie (électricité ou autres) pour le chauffage des antennes en hiver.

Les audits énergétiques réalisés montrent que la consommation d'énergie est optimisée pour le site (60 % pour les activités, 40 % pour l'environnement).

En Italie, l'audit énergétique des sites de Centallo et Cebroza dans la région de Turin a entraîné l'adoption des mesures suivantes :

- ▶ mise en œuvre de nouvelles installations d'alimentation électrique ininterrompue ;
- ▶ mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie.

Un nouveau système de climatisation a été installé afin de réduire la consommation d'électricité. Un projet d'installation de panneaux solaires a été validé au téléport de Turin. Ceux-ci seront installés sur le site à partir de 2022.

Au téléport de Cagliari, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques a été achevé en octobre 2021. Par ailleurs, un nouveau système de climatisation nettement moins énergivore a été installé.

Au téléport de Caniçal à Madère, des panneaux photovoltaïques sont installés depuis 2017. Des mesures destinées à réduire la consommation d'énergie ont été mises en place. Des maintenances préventives sont effectuées sur les systèmes afin d'éviter une surconsommation d'électricité. Le système d'éclairage a également migré vers un système entièrement LED, moins consommateur d'énergie.

Depuis un certain nombre d'années, Eutelsat Americas met en œuvre des mesures d'économie d'énergie : éclairage naturel privilégié, ampoules basse consommation, capteurs de mouvement permettant de contrôler l'éclairage dans les espaces communs. Concernant les bureaux situés au siège d'Eutelsat en région parisienne, des « Comités verts » réunissant les fournisseurs, le bailleur des locaux et le prestataire de maintenance sont organisés afin d'identifier les mesures permettant de réduire la consommation d'électricité, comme le recours au système de GTB (gestion technique du bâtiment) ou l'installation d'ampoules basse consommation. Des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs sont menées régulièrement.

Au téléport d'Hermosillo au Mexique, le site a procédé à la rénovation de son système de climatisation et au remplacement de la toiture vitrée de son bâtiment principal par des panneaux d'isolation thermique comprenant des puits de lumière naturelle.

Par ailleurs, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe mène un projet de rationalisation des systèmes d'informations et des processus à l'échelle du Groupe. Les principales actions menées depuis 2016 incluent :

- ▶ la mise en place d'un catalogue produits pour les serveurs et les postes de travail favorisant la « basse consommation » des machines informatiques et le respect de l'environnement ;
- ▶ la mise en place de machines de type « Blade » pour les serveurs, moins consommatrices d'énergie, avec des systèmes électriques par blocs ;
- ▶ la mise en veille des ordinateurs au bout de 20 minutes de non-utilisation ;
- ▶ le renouvellement des postes de travail qui intervient désormais « à la demande » quand le poste n'est plus fonctionnel, et non plus systématiquement après trois ans.

Sous le nom de code « One Move IT », les équipes ont profité du déménagement du siège d'Eutelsat pour changer de technologie de virtualisation.

Cette migration a permis à Eutelsat de rationaliser ses équipements (serveurs). Le Groupe est passé de plus de 40 serveurs à 10 au siège d'Issy-les-Moulineaux, générant ainsi une économie à tous les niveaux :

- ▶ économie de matériel (serveurs) ;
- ▶ économie d'énergie : la consommation électrique de ces équipements ayant été divisée par trois ;
- ▶ économie de frais pour la maintenance du datacenter ;
- ▶ économie de temps d'administration (plus moderne et plus réactif, moins de serveurs à administrer, moins de licences à acheter) ;
- ▶ économie de sous-traitance.

Le Groupe a également migré l'ensemble des derniers serveurs physiques vers des serveurs virtuels.

De ce fait, aujourd'hui, le datacenter corporate du Groupe ne compte plus aucun serveur non virtualisé.

Cette étape critique a été réalisée sans coupure de service, permettant de rationaliser les équipements tout en générant des économies.

	Unités	2021	2020
Consommation d'énergie (Groupe)	kWh	23 982 934,84	22 925 587
Dont consommation d'énergies renouvelables produites sur site	kWh	46 767	

La consommation énergétique du Groupe a néanmoins augmenté de 1 284 114 kWh. Cela s'explique principalement par l'augmentation des activités au sein du téléport de Cagliari. En effet, une partie des ressources du téléport de Turin ont migré vers le téléport de Cagliari. De plus, une partie de nos activités anciennement sous-traitées

auprès de téléports partenaires a été rapatriée au téléport de Cagliari.

Par ailleurs, la consommation énergétique au siège s'est vue augmenter suite au retour en présentiel de la majorité des collaborateurs.

3.4.3.2.2 Répartition des émissions de CO₂ d'Eutelsat

Le Groupe évalue les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre sur un périmètre élargi, en conformité avec l'article 173 de la loi de transition énergétique en accord avec les règles du bilan carbone de l'ADEME.

Postes significatifs d'émission de gaz à effet de serre	Émissions teqCO ₂ 2021
Diesel (Bâtiments)	60
Carburant (Véhicules)	74
Fluides frigorigènes	370
TOTAL SCOPE 1	504
Consommation d'énergie	6 128
Consommation d'énergie issue d'énergie renouvelable	2
TOTAL SCOPE 2	6 130
Bâtiments ⁽¹⁾	660
Flotte de satellites Eutelsat ⁽²⁾	75 709
Déchets ⁽³⁾	65
Équipements électronique et informatique	1 585
Utilisation produits FRANSAT vendus ⁽⁴⁾	117
Déplacements professionnels ⁽⁵⁾	331
Hébergement et restauration	73
Capacité louée sur des satellites tiers ⁽⁶⁾	9 069
Consommation d'eau	1,5
TOTAL SCOPE 3	87 759
TOTAL	94 147

(1) L'ensemble des bâtiments de nos sites amortis sur l'ensemble de leur durée de vie.

(2) L'ensemble de notre flotte de satellites amortis sur l'ensemble de leur durée de vie.

(3) L'ensemble des déchets que nous générons.

(4) Les produits FRANSAT sont uniquement vendus en France.

(5) L'ensemble des voyages en train et avion effectués par les employés du Groupe.

(6) L'impact carbone des satellites que nous louons proportionnellement à la capacité que nous louons à bord de ces satellites.

Les émissions du scope 1 du Groupe ont augmenté cette année suite à l'intégration des liquides réfrigérants dans le scope 1 ainsi que de la consommation de carburant des véhicules tenus en propre. Ces données n'étaient pas remontées les années précédentes. Les émissions de CO₂ du scope 1 restent très faibles et la majorité provient de l'utilisation de fluides frigorigènes et de diesel, essentiels au maintien de nos opérations et qui ne peuvent être substitués.

L'augmentation des émissions du scope 2 s'explique par l'augmentation de la consommation énergétique sur nos sites. De nombreuses mesures sont mises en place afin de réduire la consommation énergétique comme évoqué au paragraphe 3.4.3.2.1.

Le périmètre de notre scope 3 a été élargi en comparaison aux années précédentes, et la méthode de comptabilisation des

immobilisations est désormais conforme à celle du bilan carbone de l'ADEME. Plus de 90 % de nos émissions du scope 3 comptabilisées proviennent de nos immobilisations et plus particulièrement de notre flotte de satellites. Une évaluation plus détaillée du scope 3 est à l'étude afin de connaître l'ensemble des émissions de notre chaîne de valeur. Eutelsat participe d'ores et déjà à des groupes de travail menés par l'industrie afin d'avoir une vision plus étendue de l'impact du secteur et de déterminer les actions à mettre en place.

De plus, un plan de réduction du nombre de déplacements professionnels ainsi que l'ensemble des impacts durables résultant de la crise de la Covid-19 ont réduit l'impact des déplacements professionnels.

3.4.3.2.3 Prise en compte des impacts du changement climatique

En raison de ses activités principalement situées dans l'espace, Eutelsat est peu impactée par le changement climatique.

3.4.3.3 Protection de la biodiversité

Les activités d'Eutelsat ont peu d'impact sur la biodiversité. Néanmoins, plusieurs initiatives ont été entreprises dans ce domaine.

L'essentiel des terrains agricoles possédés par Eutelsat sur le site du téléport de Paris-Rambouillet, loués à un agriculteur, a obtenu en 2021 la certification « Agriculture Biologique » délivrée par la Direction départementale des territoires et reconnue par les autorités françaises et européennes.

3.4.4 Taxinomie verte européenne

Au titre du Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne et de ses annexes, ainsi que du Règlement délégué de la Commission du 6 juillet 2021, les entreprises devant fournir une déclaration de performance extra-financière (DPEF) ont l'obligation de publier des indicateurs clés de performance tels que la part de leur chiffre d'affaires, leurs dépenses d'investissement (CAPEX) et leurs dépenses d'exploitation (OPEX) provenant de services associés à des activités économiques pouvant être considérées comme durables au sens du Règlement et, pour cette année, au titre de deux objectifs liés au changement climatique : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique.

L'approche de la Commission européenne est évolutive. Ce sont les secteurs d'activité responsables des plus fortes émissions de gaz à effet de serre qui ont été les premiers visés par ces textes. Ainsi, les activités du secteur des télécommunications ne sont pas incluses dans le périmètre de la taxinomie verte européenne au titre du Règlement délégué de la Commission. L'ensemble des activités d'Eutelsat n'est donc pas éligible au Règlement de la taxinomie verte européenne.

Cependant, l'analyse de l'éligibilité des différents secteurs devrait évoluer suite aux travaux de la Commission et il conviendra de veiller sur les évolutions à venir.

3.5 Information sociale

3.5.1 Emploi

3.5.1.1 Effectif

L'effectif du Groupe se maintient avec 1 171 collaborateurs au 31 décembre 2021 (contre 1 171 en 2020).

Au sein du Groupe, plus de 148 recrutements ont été réalisés. Ces recrutements permettent d'anticiper les prochains départs en retraite et d'accompagner la transformation du Groupe.

Les filiales en France, en Italie, au Mexique et au Moyen-Orient regroupent près de 84 % de l'effectif.

Eutelsat S.A. établit chaque année un bilan social qui récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans ce domaine. La période de référence servant à l'établissement du bilan correspondant à l'année civile.

Les ventilations de l'effectif par genre, âge et zone géographique sont présentées dans les tableaux d'indicateurs du domaine social au paragraphe 3.8.1.

	Unités	2021	2020
EFFECTIF TOTAL	PERSONNES	1 171	1 171
Effectif hommes	personnes	776	775
Effectif femmes	personnes	395	396

3.5.1.2 Insertion des jeunes

Eutelsat est soucieux d'insérer les jeunes dans le monde du travail, plus particulièrement dans un contexte économique dégradé par la crise sanitaire. C'est pourquoi le Groupe a continué à recruter des alternants et des stagiaires en 2021. Ainsi, Eutelsat a recruté plus de 30 personnes en contrat d'alternance durant l'année 2021, et 61 personnes de moins de 25 ans ont été recrutées en CDI ou CDD. 29 étudiants ont également effectué un stage au sein de l'entreprise en 2021.

Fin 2020, le Groupe a lancé une campagne de recrutement appelée « Job Booster ». Cette campagne de recrutement était destinée aux jeunes diplômés afin qu'ils puissent trouver leur premier emploi face à un contexte difficile lié à la pandémie. Cette opération de recrutement a permis d'enrichir l'entreprise de plus d'une trentaine de jeunes diplômés et participe aujourd'hui au dynamisme et à la transformation d'Eutelsat.

3.5.1.3 Rémunérations

La rémunération des collaborateurs est constituée du salaire fixe, d'une prime éventuelle et du LTIP (*Long-Term Incentive Plan*).

Les critères de performance servant au calcul des primes sont alignés sur la performance du Groupe ou de ses Directions, et harmonisés pour l'ensemble du Groupe et de ses filiales.

Quant au LTIP, il repose sur des critères quantitatifs financiers ainsi que sur des critères RSE afin de prendre en compte l'importance croissante du développement responsable (exemple : prise en compte de la mixité dans le Groupe et de la proportion de femmes au sein d'Eutelsat).

Eutelsat S.A.

Dès juillet 2000, un plan d'épargne entreprise (PEE) a été mis en place au sein d'Eutelsat S.A. : il permet de redistribuer des montants significatifs en complément des rémunérations dans le cadre d'un plan d'intéressement et de la participation.

Les salariés qui le souhaitent peuvent verser jusqu'à 5 000 euros par an dans le PEE. Eutelsat abonde ces versements à hauteur de 2 170 euros au maximum.

3.5.2 Qualité de vie au travail

Entreprise de haute technologie opérant sur un marché mondial, Eutelsat s'engage à favoriser une culture d'entreprise internationale, à fédérer les collaborateurs autour d'un principe de valeurs et de pratiques communes, à attirer et fidéliser les talents et à garantir de bonnes conditions de travail. La place des femmes dans l'entreprise et le changement de vision sur le handicap font partie des priorités de la politique de gestion des ressources humaines.

La diversité culturelle est prépondérante au sein du Groupe, qui recensait à la fin de 2021 47 nationalités à travers les cinq continents. Quatre nationalités sont représentées au Conseil d'administration. Au 31 décembre 2021, le Groupe employait au total 47,22 % de son effectif (soit 553 salariés sur un total de 1 171) hors de France.

Pour renforcer sa cohésion et préserver son identité internationale, le Groupe met en œuvre une politique autour des axes suivants :

- ▶ la qualité de vie au travail et l'engagement des collaborateurs, mesurés au travers d'une enquête en 2021 ;
- ▶ l'organisation de séminaires et webinaires en interne, en France comme à l'étranger ;
- ▶ la mobilité de salariés français dans les implantations du Groupe à l'étranger.

3.5.2.1 Qualité de vie au travail et engagement des collaborateurs

Concernant Eutelsat S.A., le plan d'actions sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail a été publié en 2021 ; il aborde plusieurs thèmes autour de la qualité de vie au travail, tels que l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle, ou encore la déconnexion numérique, en rappelant la publication en 2017 d'une charte d'utilisation des outils numériques et en s'appuyant également sur les éléments concernant la déconnexion rappelés dans l'avenant à l'accord télétravail signé à l'été 2020.

L'année 2020 a vu l'aboutissement du projet de déménagement du siège social d'Eutelsat. Ce projet a été mené en lien avec les collaborateurs et de nombreux experts en la matière afin d'assurer un environnement de travail sain et mettant l'accent sur la qualité de vie au travail. Ainsi, une réflexion sur de nombreux espaces dédiés, absents dans les anciens locaux de l'entreprise, a été initiée et a permis à Eutelsat de moderniser les locaux de son siège social. La qualité de vie au travail a donc constitué un enjeu central dans les réflexions sur l'organisation du déménagement. Ainsi, un certain nombre d'éléments des locaux d'Issy-les-Moulineaux sont nouveaux pour les collaborateurs, tels que ceux ayant trait à la restauration, ou en rapport avec les installations qui y sont présentes. Des espaces de détente ont été créés, le confort visuel et acoustique ou encore un mobilier ergonomique ont fait partie des points d'attention. Enfin, une restauration collective de qualité s'adaptant aux besoins des collaborateurs a été mise en place. Elle offre plusieurs solutions de restauration avec des ambiances différentes et spécifiques. Pour l'année 2021, Eutelsat a mis en valeur ces espaces, dédiés au personnel.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 dite « LOM », un plan de mobilité a été instauré à la fin de l'année 2020 ; il recense et détaille les mesures prises en matière de déplacement des collaborateurs et instaure diverses nouvelles mesures à destination de la mobilité douce : les bornes de recharge pour véhicules électriques dans le parc de stationnement, la mise en place d'ateliers de réparation pour les bicyclettes en sont des exemples concrets et novateurs. En outre, Eutelsat a instauré, notamment à la suite du plan de mobilité publié en 2020, un groupe de travail sur le covoiturage. Ce projet s'est poursuivi dans le cadre du plan d'action publié en 2021 par le biais duquel Eutelsat a informé ses collaborateurs qu'elle souhaitait initier une expérimentation, grâce au projet « Tous Covoitureurs » en partenariat avec Klaxit. Cela a consisté en la mise à disposition à titre gratuit de l'application de covoiturage, dès le début de l'année 2021, les covoitureurs passagers voyant les coûts liés au service pris en charge par une enveloppe dédiée au programme, et les conducteurs restant pour autant rémunérés. Il s'agit là d'un essai grandeur nature, afin d'attester de l'éventuel intérêt des collaborateurs pour un tel dispositif, mis en place à travers une application dédiée.

En France, des négociations ont été menées avec succès et ont abouti à la conclusion d'un accord en 2018 visant l'instauration d'un dispositif de compte épargne temps (CET). Les premiers CET ont été créés en 2019 ; ils permettent ainsi une gestion personnalisée par les salariés de leurs congés permettant d'adapter leur temps de repos à leurs besoins. Cet accord concrétise la volonté des partenaires sociaux de donner aux collaborateurs des mesures efficaces en faveur de leur qualité de vie au travail.

Pour le Groupe, un axe fort de développement de la qualité de vie au travail a été la mise en place et le déploiement du télétravail, d'abord au Mexique et en Italie, puis en France, suivie par d'autres pays, comme la Russie et notre filiale à Dubai. Depuis l'instauration du télétravail, certaines régions ont même vu leurs modalités élargies ou assouplies dans un esprit de confiance et de culture de la performance.

En France, un accord a été signé en 2019 permettant de créer un dispositif spécifique pour soutenir autant que possible tout collaborateur confronté à une situation familiale grave : le don de jours de repos.

Ce dispositif traduit l'esprit de cohésion, de solidarité et d'entraide au sein d'une même communauté de travail en reflétant de manière concrète les valeurs d'Eutelsat, notamment le respect et l'esprit d'équipe.

Pour aller plus loin dans cette prise en compte de l'accompagnement des aidants, fin 2019, des réflexions sur l'accompagnement des proches aidants ont été initiées et devraient porter leurs fruits au cours de cet exercice. Dans cette même optique, une réflexion a été menée en 2020 et courant 2021 en Italie visant à instaurer un dispositif similaire et à promouvoir, de manière concrète, la solidarité et les valeurs du Groupe. Les discussions sont en cours avec les organisations syndicales. À l'issue de ces échanges, le projet sera déployé d'ici à la fin de l'année 2022 au sein des entités italiennes.

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, une ligne d'écoute téléphonique externalisée (service Stimulus) permet aux salariés d'Eutelsat S.A. d'accéder à un service d'écoute mené par une équipe de psychologues cliniciens diplômés.

Les valeurs d'entreprise, catalyseur de l'engagement des collaborateurs

La charte éthique rappelle la mission de l'entreprise et mentionne ses valeurs clés ainsi que ses engagements à l'égard de ses clients, ses partenaires et ses salariés. Déployé depuis l'exercice précédent auprès de 200 salariés du Groupe répartis dans toutes les filiales, le programme « One Eutelsat » a mobilisé l'ensemble des managers, dont les membres du Comité exécutif. Catalyseur de l'engagement des collaborateurs, ce programme a permis de fédérer les salariés concernés autour des valeurs communes du Groupe et de renforcer leurs compétences managériales, en mettant l'accent sur les comportements professionnels, l'intelligence émotionnelle, la bienveillance managériale et le capital humain. Ces valeurs ont pu être communiquées et partagées auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe dans le cadre d'ateliers de formation.

Le Groupe poursuit l'initiative ONE Talk. Cette initiative a pour but de faire connaître à l'ensemble des collaborateurs la stratégie du Groupe et les actions portées par les Directions clés du Groupe. Des intervenants externes sont également conviés à certaines sessions pour apporter leur éclairage sur des thématiques stratégiques pour l'entreprise. Au cours du dernier exercice, 13 sessions ont été conduites, rassemblant plusieurs centaines de salariés à chaque événement.

Par ailleurs, afin d'informer et d'instaurer un dialogue constant avec les collaborateurs, des webinaires animés par la Directrice générale du Groupe sont organisés mensuellement.

L'adhésion des collaborateurs au Groupe et leur satisfaction au travail sont mesurées régulièrement. Une enquête *Bloom at Work* a été initiée le 18 juin 2021 ; celle-ci a ensuite été complétée le 21 juillet 2021 par l'enquête *Denison* relative à la culture d'entreprise, qui a affiché un taux de participation de 67 %.

3.5.2.2 Identification, développement et fidélisation des talents

Début 2020, un processus renouvelé de « *Talent review* » a été lancé, dans la droite ligne du programme *Rising Star* mené sur deux exercices, à destination des cadres à haut potentiel.

Il s'appuie sur le SIRH du Groupe, couvre l'ensemble des pays et des équipes et prévoit une approche « *bottom up* » qui permet des échanges par équipe/département, puis au niveau du Comité exécutif du Groupe.

Ce processus a pour objectif :

- ▶ d'identifier, de développer et de fidéliser un vivier de talents (hauts potentiels et « experts clés ») ;
- ▶ d'enrichir les plans de succession du Groupe ;
- ▶ d'établir les analyses SWOT des organisations et d'élaborer des plans d'actions axés sur la gestion des compétences (formation, recrutement, partenariat) et l'optimisation des organisations et des processus métier.

Les talents identifiés lors de ce processus ont bénéficié d'un programme de *mentoring* et d'un accompagnement sur leur plan de développement. Par ailleurs, leurs managers mais aussi le Comité Exécutif sont particulièrement sensibles à l'évolution de leur carrière.

D'autres actions en faveur de salariés se pérennisent au fil des ans, telles que le plan de fidélisation à long terme destiné à environ 30 collaborateurs du Groupe.

Eutelsat a par ailleurs étoffé sa présence sur les réseaux sociaux pour tisser et renforcer d'autres liens avec ses collaborateurs ou plus généralement les personnes intéressées par son activité.

3.5.2.3 Organisation du travail

3.5.2.3.1 Innovation collaborative

Eutelsat est actif dans le domaine de la transformation digitale, vecteur d'harmonisation des cultures de l'entreprise, des processus et des outils, dans le cadre du programme ONE Eutelsat.

Eutelsat Insider, le portail Intranet du Groupe, connaît une progression du nombre de visites de 50 % cette année à raison de 750 personnes par jour contre 500 en 2020, s'imposant comme un outil collaboratif et d'information incontournable auprès des collaborateurs. Ce portail met à disposition des collaborateurs par un point d'entrée unique leurs outils métier désormais harmonisés, et l'ensemble des informations et documents pratiques utiles. L'évolution des usages digitaux a fait évoluer cette année encore l'ergonomie ainsi que certaines des fonctionnalités de cet outil pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs, une plus grande place étant désormais accordée à des contenus éditoriaux touchant au quotidien des collaborateurs. Le portail Intranet du Groupe, lancé en 2019, a bénéficié d'une modernisation au cours de l'année 2021. Cela a permis de renforcer la visibilité des nouvelles locales, mais également de mettre à l'honneur les nouveaux collaborateurs, mais aussi les promotions et mobilités internes.

Dans le cadre des différents confinements, des actions de collaboration et de sensibilisation ont été menées (webinaires sur les outils digitaux par exemple). Des séminaires sur le travail hybride ont été organisés à destination des managers.

L'espace ONE Lab a également été lancé en 2021. Il permet aujourd'hui d'organiser des sessions de travail collaboratif et créatif propres à favoriser l'innovation. Cet espace permet également d'organiser des moments d'échanges avec des acteurs clés de l'innovation.

3.5.2.3.2 Organisation du temps de travail

En matière d'organisation du travail, Eutelsat respecte les prescriptions et les règles de l'OIT. La Direction du Groupe assure que l'ensemble de ses filiales, tant en France qu'à l'étranger, sont en conformité avec les réglementations locales en matière d'emploi, y compris celles relatives au temps de travail.

Au niveau du Groupe, 98,5 % des salariés du Groupe appliquent la durée légale de 40 heures. En France, où travaillent 52,78 % des salariés du Groupe, la Direction applique la durée légale de 35 heures de travail hebdomadaire pour les salariés non-cadres, qui représentent 10,47 % de l'effectif. La grande majorité (89,53 %) des salariés ayant le statut de cadre sont au forfait jours avec une moyenne de 212 jours travaillés par année, permettant ainsi une organisation plus souple de leur temps de travail. Les salariés bénéficient de six semaines de congés payés. Les cadres disposent également de 13 jours de RTT.

Plusieurs accords d'entreprise signés avec les représentants du personnel abordent le thème du temps de travail, à l'instar des accords sur le compte épargne temps de 2018 ou de l'accord sur le télétravail, signé en 2018 et qui a fait l'objet d'un avenant en 2020.

Les filiales ont mis en œuvre une politique de congés payés conformément aux lois et règlements du travail dans les juridictions où Eutelsat opère et, pour certaines d'entre elles, des dispositions et avantages complémentaires concernant les congés.



Bien au-delà des seuls aspects techniques du travail à distance, le télétravail (voir paragraphe 3.5.3.2) s'inscrit dans le projet d'entreprise en faveur de la culture de performance et de responsabilisation des équipes. Il associe les collaborateurs à l'élaboration de nouvelles modalités de répartition du travail entre les bureaux et le domicile. C'est en ayant ces principes à l'esprit qu'un avenant à l'accord sur

le télétravail a été signé en juillet 2020 par les partenaires sociaux en France afin de s'adapter aux enjeux actuels de l'organisation du travail. Par ailleurs, cet accord relatif au télétravail a su porter tous ses fruits, notamment en facilitant, à l'issue des divers confinements de l'année 2021 liés à la crise sanitaire, un retour sur site progressif de l'ensemble des collaborateurs.

3.5.3 Relations sociales

La Direction du Groupe cherche à poursuivre un dialogue social fructueux pour le bien-être de ses employés partout dans le monde, en restant en conformité avec les pratiques locales du pays où il exerce ses activités. La Direction des Ressources Humaines du Groupe s'efforce d'harmoniser les pratiques et dispositifs d'un pays à l'autre dans l'objectif de renforcer l'esprit « One Team », valeur affirmée au sein du Groupe.

3.5.3.1 Organisation du dialogue social

Eutelsat accorde une place importante au dialogue social et à la qualité du climat social, comme en témoigne le dialogue permanent entre les partenaires sociaux.

Au sein de sa principale filiale Eutelsat S.A., le Groupe respecte en tout point la liberté syndicale et promeut le dialogue par le biais des négociations collectives. À la suite des ordonnances de septembre 2017, les partenaires sociaux d'Eutelsat ont opté d'un commun accord pour la prolongation des mandats existants pour une durée d'un an. Les élections professionnelles de novembre 2018 ont permis la mise en place d'un CSE. Au cours des années 2019 et 2020, l'entreprise a démontré sa capacité à développer le dialogue social avec ces nouvelles instances et à mettre en application leur nouveau rôle qui avait notamment fait l'objet d'un accord en 2018.

Eutelsat S.A. a mis en œuvre un accord sur le droit syndical régissant notamment les relations entre les partenaires sociaux. Au cours de l'année 2021, des réunions avec les délégués syndicaux avaient pour but de toiletter et moderniser cet accord. L'Intranet, où sont notamment accessibles les accords d'entreprise, est également un outil de communication sur ces sujets.

En complément et à titre d'exemple, au cours de l'année 2021, une plateforme « Portail RH » a été déployée pour centraliser toutes les informations utiles aux collaborateurs et dynamiser les informations (articles, fiches pratiques). Les équipes en charge du projet ont été sensibles aux commentaires des élus et ont organisé un atelier de travail en vue de travailler conjointement à l'amélioration de cet outil de communication.

Eutelsat S.A. a également été sollicitée par les élus en vue de collaborer à la mise en place d'une plateforme de mise à disposition d'articles de presse et de formations diverses : « Tout Apprendre ». L'entreprise s'est inscrite dans cette démarche et a participé financièrement à sa mise en place auprès des élus.

Une dynamique de co-construction est mise en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes grâce notamment à la constitution de groupes de travail paritaires autour de plusieurs sujets clés. Ainsi,

les mesures liées au retour au bureau dans le cadre de la pandémie de Covid-19 ont-elles été co-construites avec la représentation du personnel, démontrant une réelle maturité des acteurs en matière de dialogue social et de santé/sécurité.

Plus qu'un support à la communication et au dialogue, le portail Intranet disponible pour l'ensemble du Groupe constitue un vecteur de changement des modes de travail dans le contexte de la digitalisation de l'entreprise. Enfin, l'accès à MyHRPlanet par l'ensemble des collaborateurs depuis déjà de nombreuses années permet au Groupe de s'appuyer sur un outil fiable et connu des collaborateurs. Il permet de rendre plus transparent la plupart des processus RH, comme la saisie des objectifs, la performance ou l'attribution des bonus. Il offre également la possibilité à chaque collaborateur d'exprimer ses besoins en termes de formation ou ses souhaits de mutation interne. Disponible depuis le portail Intranet du Groupe, il est un outil fort d'intégration et de dialogue social, tout en facilitant le suivi et la gestion de leur carrière par les collaborateurs.

3.5.3.2 Bilan des accords collectifs

Ce chapitre concerne principalement Eutelsat S.A., dont les accords collectifs sont publiés sur l'Intranet de la Société.

Les partenaires sociaux d'Eutelsat S.A. mettent en avant la responsabilité d'entreprise :

- ▶ Des entretiens de seconde partie de carrière sont menés chaque année avec les salariés qui le souhaitent afin de dresser un bilan des expériences et des compétences et d'accompagner le salarié dans ses souhaits de mobilité.
- ▶ En 2018, deux accords sur le compte épargne temps, d'une part, et sur le télétravail, d'autre part, ont été signés, ces deux dispositifs étant déployés au sein d'Eutelsat S.A. depuis 2019 ; des dispositifs similaires en matière de télétravail ont également vu le jour dans plusieurs filiales, comme en Italie.
- ▶ En 2019, les partenaires sociaux ont mis en place un accord régissant le don de jours de repos entre collaborateurs, définissant des modalités et des règles d'application tant pour la société Eutelsat que pour les salariés donateurs et bénéficiaires du don. Cet accord traduit l'esprit de cohésion et de solidarité qui s'exprime en soutien à tout collaborateur confronté à une situation familiale grave.

En ce qui concerne le dispositif relatif à l'égalité professionnelle, un bilan des mesures préconisées est dressé chaque année. Ce bilan est présenté aux représentants du personnel.

3.5.4 Santé, sécurité, bien-être au travail

À l'exception des téléports, l'activité du Groupe s'effectue dans des immeubles de bureaux. En conséquence, la grande majorité des salariés n'est exposée à aucun risque particulier de sécurité ou de santé.

3.5.4.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

En France, le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) recense les risques, mis à jour tous les ans par les services de sécurité des sites d'Issy-les-Moulineaux et du téléport de Paris-Rambouillet. Ce document comporte une procédure spécifique au traitement des risques psychosociaux et diffusée sur l'Intranet de la Société. Il a été non seulement adapté à trois reprises au cours de l'année 2020 afin de tenir compte de la pandémie de Covid-19, mais également a fait l'objet d'une refonte totale pour le site d'Issy-les-Moulineaux à la suite du déménagement au début de l'année 2021. Cette pandémie a aussi été l'occasion de laisser s'exprimer la valeur « One Team » au travers de l'aide apportée, en 2020, aux sociétés du Groupe situées les unes après les autres dans des zones de circulation du virus (envoi de masques, gel hydroalcoolique, etc.).

Le DUERP prend toute sa place dans cette politique de prévention des risques. Eutelsat n'enregistre aucun risque de priorité 1 et travaille en étroite collaboration avec la représentation du personnel afin de réduire les risques en criticité 2 et 3.

Sont détaillées ci-après les actions menées dans différents domaines en lien avec la santé et la sécurité des collaborateurs.

Santé

Eutelsat S.A. (France) garantit un système de santé et de retraite à tous ses salariés, notamment au travers de la mutuelle et de la prévoyance ainsi qu'une retraite complémentaire. Les salariés de plus de 50 ans se voient proposer un bilan de santé complet pris en charge par Eutelsat S.A. et renouvelable tous les trois ans. Spécialisé dans le domaine de la prévention, le centre médical réalise des bilans de santé dont le but est d'éviter des dysfonctionnements majeurs liés à la maladie en proposant une prestation médicale de très haute qualité. Comme le rappelle le centre, ce bilan permet également d'améliorer l'hygiène de vie en réduisant les impacts néfastes liés aux différents troubles de l'alimentation, du sommeil ou du stress. Un suivi particulier est effectué pour les contrôleurs.

Déplacements

Concernant les collaborateurs en déplacement à l'étranger, une procédure est en place, avec des niveaux d'approbation qui varient selon l'évaluation du risque pays, et l'adhésion à un service de soutien à l'étranger. Des formations globales sur les risques relatifs aux voyages sont dispensées, ainsi que des formations spécifiques aux risques liés à certains pays.

3.5.4.2 Ondes électromagnétiques

Le sujet de l'exposition aux ondes électromagnétiques fait partie également des risques liés à l'environnement. Voici le commentaire émis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur ce point :

« Par le biais de son projet EMF, l'OMS a mis sur pied un programme pour contrôler la littérature scientifique publiée sur les fréquences électromagnétiques, afin d'évaluer les effets sur la santé de l'exposition à des fréquences allant de 0 à 300 GHz, afin de donner des avis sur les dangers éventuels et de trouver les mesures adéquates pour les atténuer. Après des analyses internationales approfondies, le Projet

international EMF a fait la promotion de la recherche pour combler les lacunes dans les connaissances, à la suite de quoi les gouvernements nationaux et des instituts de recherche ont financé des travaux de recherche sur les fréquences électromagnétiques à hauteur de 250 millions de dollars U.S. au cours des dix dernières années.

Si l'on peut s'attendre à ce que l'exposition aux champs RF des stations de base et des réseaux sans fil n'ait aucun effet sur la santé, l'OMS préconise néanmoins des recherches pour déterminer si l'exposition plus intense aux radiofréquences des téléphones mobiles pourrait avoir des effets sur la santé. ⁽¹⁾ »

Afin de protéger les salariés des téléports d'Eutelsat contre l'exposition aux ondes électromagnétiques, la Société prend certaines précautions, détaillées ci-dessous pour la France :

Tests et accès aux installations

- ▶ Des tests périodiques mesurant les rayonnements et leur impact sont menés au téléport de Paris-Rambouillet, les derniers datant de 2019.
- ▶ Toutes les antennes du téléport de Paris-Rambouillet sont testées conformément au test ESVA (*Earth Station Verification and Assistance*) afin d'assurer la qualité des installations et de détecter les radiations éventuelles situées au-delà des normes acceptables. Partie intégrante de toutes les activités ESVA, le diagramme de rayonnement de l'antenne est mesuré. Cela permet de prendre des mesures correctives en cas de lacunes survenues pendant le processus d'installation (comme l'excès de tolérance mécanique de surface, etc.). Un diagramme de rayonnement sert de base à la détermination de la densité de spectre maximale EIRP (*Equivalent Isotropically Radiated Power*) admissible qui ne doit pas être dépassée par une transmission provenant de la station testée. Les normes sont établies par Eutelsat afin d'être conformes aux réglementations nationales et internationales (UIT) concernant les fréquences radio.
- ▶ L'accès aux installations présentant un risque élevé d'exposition (nombre restreint d'antennes situées près du sol) est strictement contrôlé par des barrières ou indiqué par des marques au sol.

Sensibilisation et formation

- ▶ Tous les salariés travaillant près des antennes sont sensibilisés aux risques éventuels dus à l'exposition.
- ▶ Formation des nouveaux salariés sur plusieurs sites.
- ▶ Formation des équipes locales de sécurité sur plusieurs sites.
- ▶ Exercice d'évacuation sur plusieurs sites.

Les autres téléports en Italie, au Mexique et à Madère (Portugal) ont mis en œuvre des procédures similaires.

3.5.4.3 Représentation du personnel pour les questions de santé/sécurité

En France, l'instance représentative du personnel en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail est la commission SSCT, partie intégrante du CSE. Elle est l'interlocutrice privilégiée de l'entreprise pour ces sujets. Elle se réunit plusieurs fois dans l'année, et au moins une fois par trimestre. Ses attributions et son rôle sont définis dans l'accord de transformation du dialogue social – accord relatif au fonctionnement du Comité social et économique, signé en 2018.

En Italie, des représentants internes des organisations syndicales, dénommés RLS (« *rappresentante dei lavoratori per la sicurezza* »), sont en charge des aspects relevant de la sécurité des salariés.



(1) https://www.who.int/health-topics/electromagnetic-fields#tab=tab_1.

Un salarié est également en charge de la sécurité des installations ainsi que de la formation obligatoire en matière de santé et de sécurité pour tous les salariés ; ce salarié est appelé « *preposto alla sicurezza* ». Enfin, le service RH organise les visites médicales périodiques pour les salariés.

Au sein du Groupe, 83,77 % des effectifs sont salariés d'entités bénéficiant d'une instance de représentation du personnel. C'est le cas en France, en Italie, au Mexique, en Russie ainsi qu'en Jordanie.

3.5.4.4 Accidents du travail et maladies professionnelles

En 2021, six accidents du travail ont été constatés à l'échelle du Groupe, tous en France, pour un total de 126 jours d'absence suite à trois de ces accidents.

Une maladie professionnelle a été constatée dans la zone Moyen-Orient.

	Unités	2021
Taux de fréquence (Groupe)	Nombre	1,43
Taux de gravité (Groupe)	Nombre	0,06
Taux d'absentéisme (Groupe) ⁽¹⁾	%	1,87

(1) 98,3 % du périmètre consolidé Groupe.

3.5.5 Formation et gestion de carrière

3.5.5.1 Développement des compétences

Afin de rester compétitif, le Groupe offre à ses salariés des programmes de formation qui leur permettent d'être plus efficaces dans leur travail au quotidien ou d'acquérir de nouvelles compétences à même d'accompagner les évolutions des métiers du Groupe. À cette fin, en dépit de la situation de crise sanitaire, Eutelsat S.A. a engagé en 2021 ⁽¹⁾ des dépenses en faveur de la formation de ses salariés, couvrant une grande variété de disciplines et de thématiques en réponse aux enjeux du Groupe.

Les formations ont porté sur :

- ▶ des aspects réglementaires et techniques dans les domaines des communications par satellite ou des systèmes informatiques ;
- ▶ le management (travail en mode hybride) ;
- ▶ la sécurité (équipier d'évacuation, sauveteur secouriste du travail), la gestion de projets (ITIL) ;
- ▶ les langues vivantes, en particulier l'anglais et le français en tant que langue étrangère ;
- ▶ les fonctions support : ressources humaines, finance, droit ;
- ▶ les outils informatiques.

Des formations portant sur la lutte contre la corruption et sur la conformité ont également été proposées à l'ensemble des nouveaux arrivants. En outre, des formations spécifiques portant sur le RGPD ainsi que sur la cybersécurité ont été dispensées (voir section 3.2).

Le Groupe renforce les initiatives digitales avec le lancement d'un pilote en 2021 via la plateforme de *e-learning* Docebo auprès des équipes en charge de l'exploitation des services. Ce pilote, conduisant, aboutira en 2022 à l'extension de l'outil à l'ensemble des collaborateurs, avec notamment la mise à disposition de formations sélectionnées pour leur pertinence, incluant des cours en ligne, MOOC, *e-learning*, « *blended learning* », etc. Cela permettra à l'ensemble des collaborateurs de suivre des formations et d'avoir un meilleur suivi sur le plan de formation de chaque employé.

Ainsi, en 2021, plus de 39 % ⁽²⁾ des salariés du Groupe ont reçu une formation.

Nombre d'heures de formation	Unités	2021
Total Groupe	Heures	6 716
Eutelsat S.A. ⁽¹⁾	Heures	4 777

(1) Le total d'heures de formation ne comprend pas les heures de formation sur la cybersécurité et l'anticorruption pour Eutelsat S.A. Celles-ci sont comptabilisées séparément. Plus de 900 heures de formation en cybersécurité ont été assurées.

Nombre d'heures de formation par salarié formé	Unités	2021
Total Groupe	Heures	14,76
Eutelsat S.A. ⁽¹⁾	Heures	17,83

(1) Le nombre d'heures de formation par salarié ne comprend pas les heures de formation sur la cybersécurité et l'anticorruption pour Eutelsat S.A. Celles-ci sont comptabilisées séparément. 360 salariés ont été formés à la cybersécurité.

3.5.5.2 Carrières et mobilité

En France et dans chaque pays où Eutelsat est implanté, des entretiens annuels de la performance sont menés par les managers avec le soutien du SIRH de l'entreprise. Un entretien professionnel a également été mis en place : il peut être mené en parallèle des entretiens annuels de performance, et doit être conduit chaque année. Ces entretiens permettent d'accompagner les salariés dans leur souhait de mobilité et de développement des compétences.

En France, Eutelsat S.A. a mis en place un entretien intitulé « bilan professionnel » après six années d'ancienneté dans l'entreprise. Une bourse d'emploi a été créée avec l'appui du SIRH permettant de diffuser toute vacance de poste en amont sur l'Intranet ; tout employé interne qui se porte candidat à un poste est reçu en entretien. Les postes ouverts à l'interne ont également donné lieu à une mise en lumière spécifique sur le site Intranet modernisé en vue de renforcer leur visibilité dans l'ensemble du Groupe.

(1) Part de masse salariale consacrée à la formation pour Eutelsat S.A. : 2 %.

(2) Le pourcentage ne comprend pas les formations cybersécurité ainsi que les formations anticorruption et conformité au niveau d'Eutelsat S.A.

3.5.6 Diversité et égalité des chances

3.5.6.1 Égalité entre les femmes et les hommes

La représentation des femmes dans l'entreprise et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont une priorité pour l'entreprise. Le Comité exécutif s'est saisi de ces questions pour faire progresser l'entreprise dans ce domaine. Le taux de féminisation dans le Groupe est de 33,7 %. L'objectif est fixé à une hausse de 1 % de femmes dans le Groupe en 2023 par rapport à 2020 ainsi qu'à une hausse de 5 % de femmes aux postes de direction du Groupe (top 100) en 2023, et fait partie des critères de rémunération variable à long terme de novembre 2019. Le plan s'accompagne de mesures concernant le dispositif des congés paternité, lequel a été étendu à plusieurs pays : Italie, Singapour, Dubai, Mexique, des actions de sensibilisation et de lutte contre les biais cognitifs auprès des collaborateurs et des managers, ainsi que des actions d'éducation menées en partenariat avec des ONG (Fondation CGénial, Bricks 4 Kidz).

Eutelsat S.A. a reçu la note de 89/100 à l'index d'égalité professionnelle ⁽¹⁾. Ce score récompense la politique d'égalité entre les femmes et les hommes mise en place ces dernières années.

En France, un nouveau plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail a été défini fin 2021 en vue de son déploiement en 2022. Il fait suite au précédent plan d'action datant de 2020 et porte sur l'accès à l'emploi, la promotion professionnelle, la rémunération effective, l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales. Des objectifs et des indicateurs ont été fixés pour chacun de ces indicateurs. La commission sur l'égalité professionnelle se réunit au minimum une fois par an pour assurer le suivi de ce plan d'action.

Un budget spécifique est alloué aux dispositifs d'ajustement des salaires. La prise des congés paternité est également encouragée. Depuis 2009, Eutelsat S.A. complète à cet effet les indemnités journalières de sécurité sociale versées aux pères dans le cadre d'un maintien des rémunérations. Depuis juillet 2021, Eutelsat a mis en œuvre les nouvelles modalités du congé paternité prévues par le gouvernement français, en gardant à l'esprit ses actions menées à l'étranger.

Les données sur l'emploi, la formation et les rémunérations par sexe sont présentées dans le tableau des indicateurs sociaux à la fin du document.

En Italie, Eutelsat est membre de l'association Valore D depuis 2019. Cette association de 200 entreprises fait la promotion de la mixité et de la culture inclusive dans les entreprises et organisations. Faire partie du réseau Valore D permet aux entreprises de se positionner comme une voix puissante et influente sur la diversité et l'inclusion, et donne accès à un réseau composé d'entreprises internationales qui sont déjà engagées dans la diversité et l'inclusion, favorisant ainsi une collaboration fructueuse. Cela s'est notamment illustré à travers les différents projets de tutorats inter-entreprises proposés depuis 2019 et auxquels Eutelsat a participé. Afin de saluer les très bons résultats obtenus par la Société, Eutelsat a été invitée à participer à un programme spécial de tutorat en partenariat avec Sanofi.

Au sein du Groupe, un dispositif de congé paternité est également instauré, visant à permettre aux jeunes pères de participer à la gestion des tâches du foyer. Dans plusieurs pays, le Groupe a souhaité faire bénéficier les jeunes pères d'un nombre de jours de congé paternité supérieur au congé légal. À titre d'exemple, en Italie, cinq jours supplémentaires sont accordés par l'entreprise, pour atteindre au total un congé paternité de 12 jours. Au Mexique, la durée du congé paternité a doublé pour atteindre désormais 10 jours.

3

3.5.6.2 Emploi et insertion des personnes handicapées

Le Groupe emploie 17 personnes en situation de handicap (contre 16 en 2020), dont quatre pour Eutelsat S.A.

Eutelsat s'efforce également de reclasser dans l'entreprise les salariés qui seraient déclarés inaptes à leur poste de travail. La Société travaille aussi avec des agences de recrutement sensibilisées à l'insertion des personnes en situation de handicap.

Les actions en matière de handicap ont en majeure partie porté sur une étude des actions à mener, notamment afin de sensibiliser les collaborateurs aux différents types de handicap. C'est dans ce sens que, en concertation avec la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, un référent handicap a été nommé fin 2021. Au cours de l'année 2022, le référent bénéficiera d'une formation ciblée afin de lui permettre d'appréhender l'intégralité de son rôle. Cette formation a notamment pour objectif d'identifier clairement les différents enjeux et acteurs essentiels afin d'accompagner au mieux les collaborateurs en situation de handicap et de sensibiliser davantage l'ensemble des collaborateurs. La communication, la sensibilisation ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes feront donc l'objet d'un développement central lors de cette formation.

Grâce à ces engagements, les actions étudiées en 2021 porteront donc leurs fruits en 2022. Eutelsat S.A. reverse une partie de ses fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage à des établissements dont le métier essentiel est de favoriser l'enseignement aux personnes nécessitant une deuxième chance et de permettre l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

3.5.6.3 Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité

Le contexte international et multiculturel ainsi que la conformité aux réglementations locales ont conduit Eutelsat à mettre l'accent sur les compétences et la diversité, excluant toute forme de discrimination dans les processus de gestion des ressources humaines. Une attention particulière sur ces points est portée lors du processus de recrutement.

La diversité et en particulier le multiculturalisme sont des facteurs clés de la réussite d'Eutelsat.

(1) Résultats de l'index égalité professionnelle publiés le 1^{er} mars 2022 relatif à l'année 2021.

3.5.7 Respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Toutes les filiales d'Eutelsat sont en conformité avec les principes et conventions de l'OIT dans les pays où ces conventions fondamentales sont applicables.

3.5.7.1 Respect de la liberté d'association et de négociation collective

Toutes les filiales d'Eutelsat ont déclaré être en conformité avec l'ensemble des réglementations en matière de droit à la négociation collective dans les pays où elles exercent leurs activités.

Le Groupe applique une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique. Le Groupe n'accorde aucun don aux candidats politiques, aux élus ou aux partis politiques. Les salariés sont autorisés à prendre part aux activités politiques à titre personnel, à l'extérieur des locaux de l'entreprise, sans toutefois utiliser l'image du Groupe pour appuyer leurs convictions personnelles. Ces principes s'appliquent dans le respect de la liberté d'expression des salariés et de leurs représentants.

3.5.7.2 Lutte contre la discrimination en matière d'emploi

Le Groupe respecte les principes édictés par les conventions de l'Organisation internationale du travail.

3.5.7.3 Interdiction du travail forcé

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

3.5.7.4 Interdiction du travail des enfants

Toutes les filiales du Groupe respectent les principes de l'Organisation internationale du travail.

3.6 Sous-traitance et fournisseurs

Compte tenu de la nature très technique des activités d'Eutelsat, le Groupe fait appel à un nombre limité de fournisseurs ou de sous-traitants qui construisent les satellites du Groupe et en assurent le lancement. Outre l'approvisionnement de satellites conformément au droit français de l'espace, ces principaux fournisseurs essentiellement situés en Europe et aux États-Unis sont tenus au respect de normes élevées en matière de responsabilité sociale.

En ce qui concerne la politique d'achat de produits et de services, la Direction des Achats d'Eutelsat s'assure que les principaux fournisseurs ont mis en place une politique prenant en compte les enjeux sociaux et environnementaux. À cet égard, une charte relative aux fournisseurs est en vigueur pour répondre à cette ambition. L'ensemble des fournisseurs doit adhérer à cette charte afin d'être référencé chez Eutelsat.

Les principes et procédures de contrôle des fournisseurs sont applicables à l'ensemble du Groupe Eutelsat, ainsi que les clauses environnementales et sociales, lesquelles sont toutefois adaptées aux réglementations locales.

Tous les collaborateurs amenés à échanger avec nos fournisseurs sont spécifiquement sensibilisés et formés à la problématique des risques.

Tous les acheteurs sous contrat CDI ont suivi une session de sensibilisation aux achats responsables et doivent répondre de leur démarche d'achat dans leurs objectifs annuels sur la base de critères RSE.

Les appels d'offres prévoient une obligation de respect de la charte éthique. Les contrats d'achats contiennent toujours des clauses stipulant, entre autres, le respect des réglementations, l'interdiction de l'emploi de personnels non déclarés et la lutte contre la corruption. Pour les fournisseurs de produits, la fiche descriptive des produits est en principe jointe ou fournie à la demande.

Par ailleurs, dans le cadre du respect de la loi Sapin II, des contrôles renforcés ont été mis en place.

Ainsi, tous les fournisseurs font l'objet de contrôle avant leur intégration dans les bases de données :

- ▶ Création des fournisseurs centralisée auprès de la Direction des Achats du Groupe.

- ▶ Vérification des fournisseurs avant leur création sur la base d'un questionnaire spécifique et du processus « World-Check ».
- ▶ Évaluation et classification du risque fournisseurs sur la base de critères (activité du fournisseur, pays d'immatriculation de la société, etc.) définis conjointement avec la Direction juridique sur la base des recommandations de l'AFA.
- ▶ Les fournisseurs présentant un risque élevé sont passés en revue et validés par le Comité de la conformité, voire le Comité exécutif en cas de risque particulièrement élevé.
- ▶ Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi renforcé.

Pour les fournisseurs existants :

- ▶ Tous les fournisseurs avec lesquels Eutelsat est déjà en relation font l'objet d'une évaluation complète lorsque Eutelsat envisage de conclure un nouveau contrat ou de renouveler un contrat en cours avec eux, ou lorsqu'un changement significatif concernant le fournisseur est identifié.
- ▶ Les fournisseurs existants doivent être contrôlés tous les deux ans en cas de risque élevé ou particulièrement élevé, ou tous les trois ans en cas de risque faible ou modéré.

Par ailleurs, concernant les apporteurs d'affaires/agents, un processus de validation est en place, débutant par l'expression d'un besoin validé par le Directeur commercial puis par la réponse à un questionnaire interne et externe à l'intention de l'agent, avant la procédure de due diligence confiée à un prestataire spécialisé.

À la réception de l'avis du prestataire, le Comité de la conformité d'Eutelsat décide d'autoriser ou de refuser la contractualisation avec l'apporteur d'affaires.

Pour les apporteurs d'affaires qui sont renouvelés, une diligence allégée est demandée tous les deux ans.

À l'image des apporteurs d'affaires, les lobbyistes font eux aussi l'objet d'une procédure de due diligence distincte avec le recours d'un prestataire spécialisé et sur la base d'une décision du Comité de la conformité d'Eutelsat.

3.7 Actions engagées en faveur des droits de l'homme

3.7.1 Droits humains

Eutelsat s'engage à respecter les droits humains partout où le Groupe exerce ses activités, en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Eutelsat a adhéré en 2019 aux principes d'actions du *Global Compact* des Nations Unies.

Eutelsat a intégré dans ses conditions générales de vente une disposition par laquelle chaque partie au contrat garantit qu'elle est en conformité avec les lois et règlements applicables en matière de travail des enfants et de droits humains fondamentaux.

3

3.7.2 Liberté des médias

Du fait de sa position stratégique sur le marché de la radio et de la télédiffusion, et bien que simple intermédiaire technique (Eutelsat fournit en effet de la capacité satellitaire à ses clients), la Société est régulièrement confrontée à des situations complexes où les principes fondamentaux de liberté d'information, d'indépendance et de pluralisme des médias s'opposent aux tentatives, souvent de la part d'États étrangers, visant à faire prévaloir une certaine conception de la régulation de l'information reposant sur d'autres principes que ceux en vigueur en Europe.

Même au sein de l'Union européenne, les règles s'appliquant aux médias sont aujourd'hui très différentes d'un État membre à l'autre. Or, dans le cas spécifique des diffuseurs satellitaires comme Eutelsat, si deux pays de l'UE sont en désaccord sur la diffusion d'une chaîne de télévision, il n'est techniquement pas possible pour l'opérateur de ne couvrir qu'un pays sur les deux. Les faisceaux satellitaires n'épousent pas les frontières nationales et diffusent généralement sur de très larges territoires. S'agissant des satellites dédiés à la diffusion de chaînes de télévision comme les satellites HOTBIRD d'Eutelsat, la couverture est européenne ou ne l'est pas. Cette situation renforce

donc d'autant le besoin de pouvoir disposer d'une seule et même réponse à l'échelle européenne.

C'est la raison pour laquelle Eutelsat a soumis en mars 2022 à la Commission européenne une contribution substantielle en réponse à une consultation publique sur le thème « Préserver la liberté et le pluralisme des médias dans le marché intérieur », en prévision de l'adoption d'un futur « *European Media Freedom Act* ». Eutelsat est très favorable à une plus grande convergence des décisions prises par les États membres par le biais du recours à un instrument législatif soutenu par un réseau renforcé de régulateurs des médias indépendants à l'échelle de l'UE, accompagné de principes communs applicables aux procédures nationales. Le fait d'utiliser l'actuel réseau européen de régulateurs indépendants des médias (ERGA), éventuellement renforcé par l'attribution de pouvoirs et de ressources supplémentaires, irait également dans le bon sens.

Le texte complet de la contribution d'Eutelsat peut être consulté à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13206-Safeguarding-media-freedom-in-the-EU-new-rules/F2946573_en

3.7.3 Lutte contre les brouillages intentionnels

Un brouillage intentionnel est défini comme une situation où les interférences sur les réseaux satellitaires d'Eutelsat ont une dimension manifestement délibérée, pour perturber, voire empêcher, la diffusion de certaines chaînes de télévision. Par définition, les brouillages délibérés sont une atteinte à la liberté de l'information.

Eutelsat assure un suivi permanent des brouillages intentionnels, de leur origine, lorsque celle-ci peut être identifiée, et des chaînes perturbées. Le Groupe est membre du *Satellite Interference Group*, dont la mission est de maintenir le niveau d'interférences à son plus bas. Dans ce contexte, Eutelsat utilise le système de « *Carrier ID* » (CID), un code embarqué contenant des informations de contact, et permettant aux opérateurs de satellites d'identifier rapidement et facilement la source d'une transmission responsable de brouillage. En lien avec les représentants de cette organisation et du GVF, Eutelsat œuvre à la réflexion sur les actions à mener contre les brouillages délibérés, qui doivent s'adosser à une meilleure géolocalisation de l'origine du signal et à la constitution d'un référentiel réunissant toutes les données pertinentes sur cette question.

Les brouillages intentionnels sont également illégaux au titre de l'article 45 de la Constitution de l'Union internationale des

télécommunications (UIT) et de l'article 15 du Règlement des radiocommunications. C'est pourquoi l'Agence nationale des fréquences (ANFR) dépose systématiquement une plainte auprès de l'UIT et à l'encontre des autorités des territoires à partir desquels les brouillages ont été géolocalisés. En 2021, Eutelsat a encore été amené à solliciter l'ANFR à plusieurs reprises pour de tels dépôts de plainte.

Par ailleurs, Eutelsat suit avec attention les questions soulevées par la protection des droits de propriété intellectuelle, notamment la diffusion de contenus par des chaînes dites « pirates ». Ainsi, le Groupe est membre depuis mars 2014 d'une coalition antipiratage regroupant les acteurs clés de l'industrie (opérateurs de satellites, fournisseurs de contenus, distributeurs, annonceurs, etc.) en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (<http://menaapc.org/index.html>), qui vise notamment à surveiller le piratage sur la télévision par satellite, à prendre toutes les mesures destinées à le faire cesser (notification systématique des violations aux distributeurs concernés), à s'assurer que toutes les informations concernant les chaînes pirates soient partagées et à attirer l'attention sur les conséquences du piratage.

3.8 Indicateurs

La structure des indicateurs est celle indiquée dans le Code de commerce pour l'information extra-financière. La correspondance avec l'élément d'information répertorié par le standard GRI est indiquée lorsqu'elle existe, ainsi qu'une liste des éléments d'information GRI publiés dans la DPEF. Certains indicateurs du chapitre consacré à l'information sociale ont vu leur périmètre de collecte élargi par rapport à l'année dernière. Dès lors, la comparaison des données entre 2020 et 2021 ne peut se faire. Des indicateurs

ont été ajoutés dans les chapitres consacrés à l'information sociale, l'information environnementale et dans le chapitre relatif à l'éthique et l'intégrité. Le scope 3 du Groupe comprenant les émissions de gaz à effet de serre a été élargi et revu par rapport à 2020.

NB : D'autres éléments d'information du standard GRI (notamment sur la gouvernance et les risques) sont publiés dans ce document, mais ne figurent pas dans la liste ci-après.

3.8.1 Information sociale

Information sociale (année civile sauf indication contraire)	Valeur 2021	Valeur 2020	Unité	Réf. GRI	Périmètre de collecte	
Effectif total	1 171	1 171	personnes	102-7		
Effectif par genre	Homme	776	775	personnes	102-8	
	Femme	395	396	personnes	102-8	Groupe
Effectif par âge ⁽¹⁾	Moins de 25 ans	5,3 %	4 %	pourcentage	401-1	
	Entre 25 et 40 ans	41,5 %	39,8 %	pourcentage	401-1	
	Entre 40 et 60 ans	50 %	51,2 %	pourcentage	401-1	
	Plus de 60 ans	3,2 %	3,4 %	pourcentage	401-1	Groupe
Effectif par zone géographique	France	618	607	personnes	102-8	France
	Italie	196	203	personnes	102-8	Italie
	Mexique	127	117	personnes	102-8	Mexique
	Moyen-Orient	36	45	personnes	102-8	Moyen-Orient
	Autres	194	186	personnes	102-8	Autres
Embauches et départs CDI ⁽²⁾	Embauches	148	113	personnes	401-1	
	Départs	163	131	personnes	401-1	Groupe
Taux de rotation du personnel	14,01		nombre	401-1	Groupe	
Nombre d'accidents du travail	6	13	nombre d'accidents	403-2	Groupe	
Nombre d'accidents du travail avec absence	3	3	nombre d'accidents	403-2	Groupe	
Nombre de jours d'absence pour accidents du travail	126	39	nombre de jours	403-2	Groupe	
Taux de fréquence ⁽³⁾	1,43		nombre	403-2	Groupe	
Taux de gravité ⁽⁴⁾	0,06		nombre	403-2	Groupe	
Taux d'absentéisme ⁽⁵⁾	1,87	14,2	pourcentage	403-2	Groupe	
Maladies professionnelles	0	1	nombre de maladies	403-2	Groupe	
Heures de formation ⁽⁶⁾	6 716	1 431	nombre d'heures	404-1	Groupe	
Pourcentage de salariés formés ⁽⁷⁾	38,86	100	pourcentage	404-1	Groupe	
Nombre d'heures moyen de formation par employé formé	14,76		nombre d'heures		Groupe	
Égalité hommes/femmes	H en 2021	F en 2021				
	Fonctions managériales	200	84	personnes		
	Fonctions non managériales	576	311	personnes	Groupe	
	Salaire moyen (en euros)	82 882	66 813	euros	Eutelsat S.A.	
	254 696	137 066	pesos mexicains	Satélites Mexicanos S.A.A de C.V.		
	51 500	48 000	euros	Skylogic Italy		

(1) Répartition par âge des salariés d'Eutelsat America Corp. non renseignée. Les pourcentages indiqués sont établis à partir des âges communiqués sur le total d'employés dont l'âge a été indiqué (1 152 personnes).

(2) Certains départs correspondent à des transferts de salariés entre filiales.

(3) Les données entre 2020 et 2021 ne sont pas comparables à la suite du changement de périmètre.

(4) Les données entre 2020 et 2021 ne sont pas comparables à la suite du changement de périmètre.

(5) Les données entre 2020 et 2021 ne sont pas comparables à la suite du changement de périmètre.

(6) Les données entre 2020 et 2021 ne sont pas comparables à la suite du changement de périmètre.

(7) Chiffre erroné pour 2020 qui représentait l'ensemble des salariés ayant déjà reçu une formation sur l'anticorruption et non le nombre de salariés formés au cours de l'exercice.

3.8.2 Information environnementale

Information environnementale (année civile sauf indication contraire)	Valeur 2021	Valeur 2020	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Liquides réfrigérants	0,2		tonnes	306-2	Groupe
Déchets de papier ⁽¹⁾	1,24		tonnes	301-1	Groupe
Déchets de carton	2,31		tonnes	306-2	Groupe
DEEE	3,84		tonnes	306-2	Groupe
Quantité de déchets banals	63,78		tonnes	306-2	Groupe
Déchets métaux	1,65		tonnes	306-2	Groupe
Consommation en eau	11 623	15 737	m ³	303-1	Siège + sites avec téléport
Consommation d'électricité (dont énergies renouvelables)	2 405 657	2 178 878	kWh	302-1	Eutelsat S.A. siège
	9 813 421	9 606 820	kWh	302-1	Téléport Paris-Rambouillet
	3 585 731	3 611 616	kWh	302-1	Eutelsat Americas
	7 066 334	6 501 033	kWh	302-1	Skylogic (Italie)
	1 158 558	1 027 240	kWh	302-1	Téléport Caniçal (Portugal)
Consommation d'énergies renouvelables produites sur site	46 767		kWh	302-1	Groupe
Consommation de diesel	26 326	31 840	litres	302-1	Groupe
Consommation d'essence	21 759		litres	302-1	Groupe
Surface des bâtiments	30 458		m ²		Groupe
Rejet des gaz à effet de serre ⁽²⁾	6 634	5 684	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2)
Rejet des gaz à effet de serre excluant les missions des satellites	9 369	10 495	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2+3 hors satellites)
Rejet de gaz à effet de serre incluant les missions des satellites ⁽³⁾	94 147	122 496	teqCO ₂	305-1,2,3	Groupe (scopes 1+2+3 avec satellites)

(1) Les déchets carton et papier étaient regroupés en un seul indicateur l'année dernière. Dans un souci de précision, nous les avons identifiés distinctement pour cet exercice.

(2) La mesure du scope 1 a été réalisée partiellement pour l'exercice précédent.

(3) La méthode de calcul des émissions de gaz à effet de serre des missions des satellites a été modifiée. La comparaison entre 2020 et 2021 est donc non pertinente.

3.8.3 Information sociétale

Information du domaine sociétal et éthique	Valeur 2021	Valeur 2020	Unités	Réf. GRI	Périmètre
Réunions du Comité conformité Groupe	6	6	nombre	205.1	
Nombre d'alertes	2	3	nombre	205.1	
Nombre d'enquêtes internes	2	2	nombre	205.1	
Nombre d'employés formés à l'anticorruption ⁽¹⁾	1 171	1 047	personnes	205.1	
Pourcentage d'employés formés à l'anticorruption	100 %		pourcentage	205.1	Groupe
Contrôles World-Check ⁽²⁾	2 137	1 519	nombre	205.1	
Nombre d'employés formés à la cybersécurité	360		personnes	205.1	
Nombre d'employés formés au RGPD ⁽³⁾		19	personnes	205.1	
Nombre d'entités/sites avec un DPO actif ⁽⁴⁾	3	6	nombre	205.1	

(1) Ce chiffre représente les effectifs d'Eutelsat formés à l'anticorruption depuis leur arrivée.

(2) La comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est non pertinente, les méthodes d'identification des tiers évalués ayant été modifiées au cours de l'exercice.

(3) Les informations concernant cet indicateur sont présentes dans la section 3.2 « Intégrité et éthique ».

(4) Chiffre erroné pour l'exercice précédent, qui représentait le nombre d'entités couvertes par le DPO et non le nombre d'entités disposant d'un DPO.

3.9 Note méthodologique

Le Groupe publie depuis 2010 un rapport annuel sur la responsabilité sociale de l'entreprise et depuis l'exercice 2017-18 une déclaration de performance extra-financière.

En conformité avec l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et avec le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de

l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises, le Groupe a recueilli une réponse pour les items pertinents au regard de son activité.

3.9.1 Méthodologie

La DPEF 2021 d'Eutelsat couvre l'exercice allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 pour les informations qualitatives et la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour les informations quantitatives afin de les aligner aux données du bilan social.

L'ensemble du rapport a été élaboré sur la base d'indicateurs basés sur des référentiels internationaux comme la norme AA1000 APS (2008), la *Global Reporting Initiative* (GRI), la norme ISO 26000 ainsi que le Pacte mondial des Nations Unies.

À compter du présent exercice, Eutelsat utilise le logiciel de reporting RSE édité par Tennaxia pour fiabiliser et homogénéiser les données de performance extra-financière et faciliter le pilotage de la politique menée en matière de RSE. L'ensemble des contributeurs a été formé à l'utilisation du logiciel.

Chacune des filiales opérationnelles du Groupe a fourni un certain nombre d'informations nécessaires à la rédaction de ce rapport. Les informations contenues dans la section relative aux aspects « sociaux » ont été consolidées par la Direction des Ressources Humaines de la principale filiale du Groupe, Eutelsat S.A., au siège du Groupe en région parisienne. Les informations concernant

les impacts « environnementaux » reflètent principalement les informations données par les fournisseurs d'Eutelsat (fabricants de satellites et fournisseurs de services de lancement de satellites). Ont été également recueillies certaines informations auprès des filiales italiennes et mexicaines du Groupe et des téléports du Groupe situés à Rambouillet (France), Turin (Italie), Cagliari (Italie), Caniçal (Portugal), et au Mexique. Concernant les actions menées contre le gaspillage alimentaire, ce point a été mis de côté suite à la crise de la Covid-19 et le transfert du siège à Issy-les-Moulineaux en octobre 2021. Les informations « sociétales » ont été recueillies principalement auprès de la société opérationnelle, Eutelsat S.A., mais reflètent une image de l'ensemble du Groupe.

En référence à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, sont exclus car considérés comme non significatifs pour l'activité d'Eutelsat les thèmes suivants :

- ▶ la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire ;
- ▶ le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

3.9.2 Périmètre

Ce travail est coordonné par la Direction de la Communication Institutionnelle, et implique les principaux départements ainsi que les principales filiales du Groupe : Ressources Humaines, Relations Investisseurs, Affaires Institutionnelles, Affaires Juridiques, Direction technique, Services généraux, Finance, Audit et Contrôle Interne, Gestion des Risques, téléports.

En tant que principale filiale opérationnelle du Groupe, Eutelsat S.A. réunit la majorité des employés (52,7 %). Les informations de cette

filiale servent de « référence interne » pour le Groupe. Concernant les autres filiales prises en compte dans le périmètre, il convient de se référer à la section 7.4.1 « Organigramme simplifié du Groupe » du présent document. Lorsque l'information rapportée provient exclusivement d'une filiale spécifique, cela a été précisé. Les informations quantitatives présentes dans ce rapport reflètent l'année civile 2021 (du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021), sauf indication contraire.

3.9.3 Vérification du rapport

Comme chaque année, conformément à la réglementation, Eutelsat a mandaté l'un des commissaires aux comptes, désigné comme organisme tiers indépendant, pour vérifier la conformité de la déclaration de performance extra-financière et la sincérité des informations contenues devant figurer dans le rapport de gestion consolidé. L'organisme tiers indépendant à qui a été confiée la mission cette année est Grant Thornton.

La vérification des informations extra-financières a été menée auprès des entités consolidées les plus contributrices. Dans le contexte de la crise de la Covid-19, ces travaux de vérification ont été menés à distance.

